



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MESURES À SENSIBILITÉ SOCIALE DU BUDGET DE L'ÉTAT

LOI DE FINANCES,
GESTION 2025

SEPTEMBRE 2024

INTRODUCTION

Les orientations budgétaires définies pour la gestion 2025 traduisent la ferme volonté du Gouvernement d'opérer une meilleure répartition des fruits de la croissance économique pour plus d'équité et de justice sociale. Cette politique d'allocation qui prend appui sur le PAG 2021-2026 vise dans ce contexte de crises successives à accélérer la transformation structurelle de l'économie et s'attaquer concomitamment à la pauvreté économique et sociale. Plusieurs actions d'ordre économique et social servent de leviers dans maints secteurs pour l'amélioration du bien-être des populations. Ces secteurs concernent principalement :

la protection sociale/les affaires sociales et la microfinance, l'emploi des jeunes et des femmes, l'énergie et l'eau, le numérique, l'éducation, la santé, l'assainissement du cadre de vie, la sécurité et la protection civile, les sports, l'agriculture, etc.

Au plan budgétaire, les ratios (dépenses de personnel/PIB), (dépenses de transfert/PIB) et (dépenses d'investissement/PIB) passeraient respectivement de 4,6%, 3,7% et 7,5% en 2024 à 5,3%, 4,7% et 8,4% en 2025 traduisant ainsi la forte propension de l'Etat à privilégier les mesures à fort impact sur le social.

AU PLAN BUDGÉTAIRE 2024		AU PLAN BUDGÉTAIRE 2025		
	dépenses de personnel/PIB	4,6%	dépenses de personnel/PIB	5,3%
	dépenses de transfert/PIB	3,7%	dépenses de transfert/PIB	4,7%
	dépenses d'investissement/PIB	7,5%	dépenses d'investissement/PIB	8,4%



Les affaires sociales

Pour la gestion 2025, l'État poursuit l'amélioration du bien-être des couches vulnérables. Pour ce faire, les priorités sont, entre autres :

- I** le renforcement du leadership de l'État dans le secteur de la protection sociale (questions d'agrément et de suivi du respect des normes) ;
- II** la construction et l'équipement des infrastructures de protection sociale à travers la mise en place des Guichets Uniques de Protection Sociale (extension des services sociaux de proximité) ;
- III** la mise en place d'un programme élargi de filets de sécurité sociale ;
- IV** l'appui à l'acquisition de matériels de transformation de produits au profit des groupements de femmes ;
- V** le renforcement des dispositifs de détection, de signalement et de prise en charge des cas de violation des droits de l'enfant ;
- VI** la prise en charge des enfants de rue ou en situation de mendicité ; etc.



Secteur de l'énergie et de l'eau

L'État assure équitablement l'accès aux services énergétiques modernes, à l'eau potable, à l'assainissement et à la valorisation de l'eau. Pour ce faire, les priorités pour 2025 portent, entre autres, sur :

- I** l'installation de centrales thermiques bicom bustibles d'une capacité totale de 240 MW ;
- II** la poursuite de l'allègement des coûts de raccordement au réseau d'électricité ;
- III** l'électrification de nouvelles localités par raccordement au réseau ;
- IV** la mise en place des mesures de prévention, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques liés à l'eau ;
- V** la poursuite du renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des sept (07) villes non couvertes et de soixante (60) villes partiellement desservies par la SONEB ; etc.



Secteur numérique et de la digitalisation

L'État assure le développement du numérique et de la digitalisation de manière à en faire la base du développement socio-économique du Bénin d'une part, et entend mettre l'accent sur la promotion d'une presse plurielle et responsable pour le rayonnement national et international du Bénin, d'autre part. De façon spécifique, les priorités pour 2025 portent, entre autres, sur :

- I** l'extension de la couverture haut débit mobile, y compris dans les zones rurales ;
- II** la poursuite du déploiement des équipements et des services numériques aux étudiants, aux encadrants et aux services administratifs ;
- III** la construction de salles de classe numérique dans les écoles et dans les collèges ;
- IV** la modernisation du cadre législatif et réglementaire du secteur des médias ;
- V** la construction du siège et la modernisation des studios de l'ORTB ; etc.





Enseignements maternel et primaire

La politique de l'État vise l'amélioration du management stratégique du sous-secteur. En termes de priorités, on a :

- I** la construction de 1200 salles de classes prévues au PAG pour combler le déficit des années antérieures ;
- II** le renforcement de capacités des enseignants sur les nouveaux curricula d'études issus de la réforme de la qualité ;
- III** l'acquisition et la distribution de manuels et cahiers d'activités au profit des écoles sur les nouveaux programmes d'études ;
- IV** la poursuite de l'élaboration des documents didactiques, pédagogiques et des supports d'apprentissage de l'anglais dans les écoles primaires ;
- V** l'organisation des deux sessions d'examen du CEP 2024 et 2025 ; etc.



Enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle

La politique de l'État vise à favoriser la formation et l'éducation, la disponibilité d'un capital humain suffisant, de qualité et compétitif. Pour ce faire, les priorités concernent, entre autres :

- I** l'encadrement pédagogique des enseignants et des établissements de l'ESG et de l'ETFP ;
- II** l'organisation des journées pédagogiques nationales de pré-rentrée scolaire ;
- III** l'amélioration du dispositif de contrôle et de vérification de la gestion des établissements scolaires ;
- IV** l'élaboration de la carte scolaire ;
- V** la prise en charge des prestations des Aspirants aux Métiers d'Enseignant (AME) ; etc.



Enseignement supérieur et recherche scientifique

La politique de l'État est focalisée sur la promotion de l'enseignement supérieur axé sur la professionnalisation et une recherche scientifique entre autres centrée sur les savoirs endogènes et l'innovation pour un accompagnement structurel de l'économie devant aboutir à la création de valeurs ajoutées. A cet effet, les points d'application de cette politique sont relatifs, entre autres, à :

- I** la poursuite des mesures de gouvernance administrative et institutionnelle dans les structures du MESRS ;
- II** le recrutement du personnel enseignant de recherche et du personnel administratif, technique et de service en référence aux cadres organiques et au plan de recrutement 2022-2026 ;
- III** la relecture des programmes homologués dans les établissements privés d'enseignement supérieur ;
- IV** la poursuite des travaux de construction du campus de Sèmè City à Ouidah pour une rentrée en 2025 ;
- V** la poursuite de l'ouverture des Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel (IUEP) et leur équipement en matériels et personnel conformément au plan stratégique 2024-2026 ; etc.



Infrastructures des transports et cadre de vie

L'État focalise sa politique sur le renforcement de la gestion durable du cadre de vie, le développement durable et équilibré de l'espace national, et l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens dans des conditions de confort et de sécurité. Pour ce faire, les priorités portent sur :

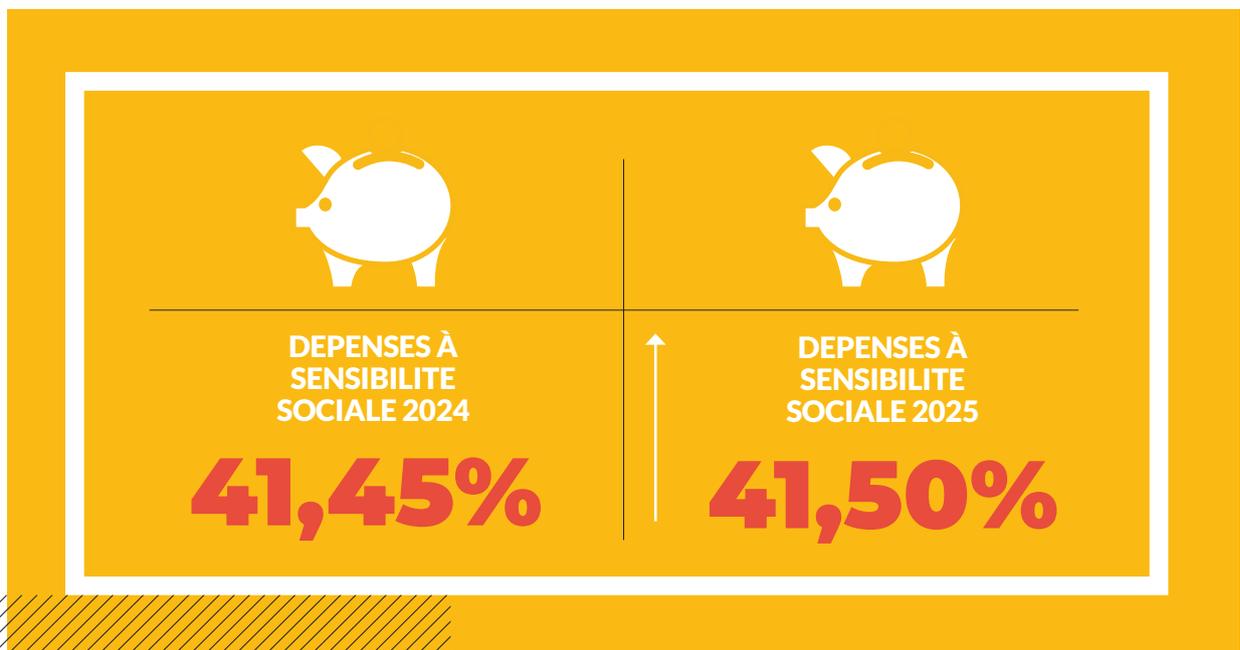
- I** l'accélération des réformes structurelles engagées dans les domaines d'intervention du secteur ;
- II** le renforcement du système de la sécurité routière ;
- III** le renforcement de la transformation digitale dans le secteur du cadre de vie et des transports ;
- IV** l'aménagement, la réhabilitation et la construction du réseau routier pour connecter les soixante-dix-sept (77) chefs-lieux de communes ;
- V** l'opérationnalisation du dispositif d'extension de la modernisation du système de gestion des déchets solides ménagers à d'autres grandes villes du Bénin en y incluant la gestion des boues de vidange et eaux usées et la promotion agroforestière et économique du recyclage ; etc.



Secteur agricole

Le soutien de l'Etat aux producteurs est un axe important des interventions de l'Etat en 2025. Les mesures d'atténuation de la flambée des prix des semences et intrants agricoles permettront de maintenir l'engagement des acteurs agricoles à améliorer les superficies emblavées et, par conséquent, de renforcer la productivité. Par ailleurs, l'Etat va investir en 2025 dans la fourniture de conseils agricoles aux producteurs, en ligne avec la mise en œuvre des programmes nationaux de développement des filières basés sur la mécanisation agricole, etc.

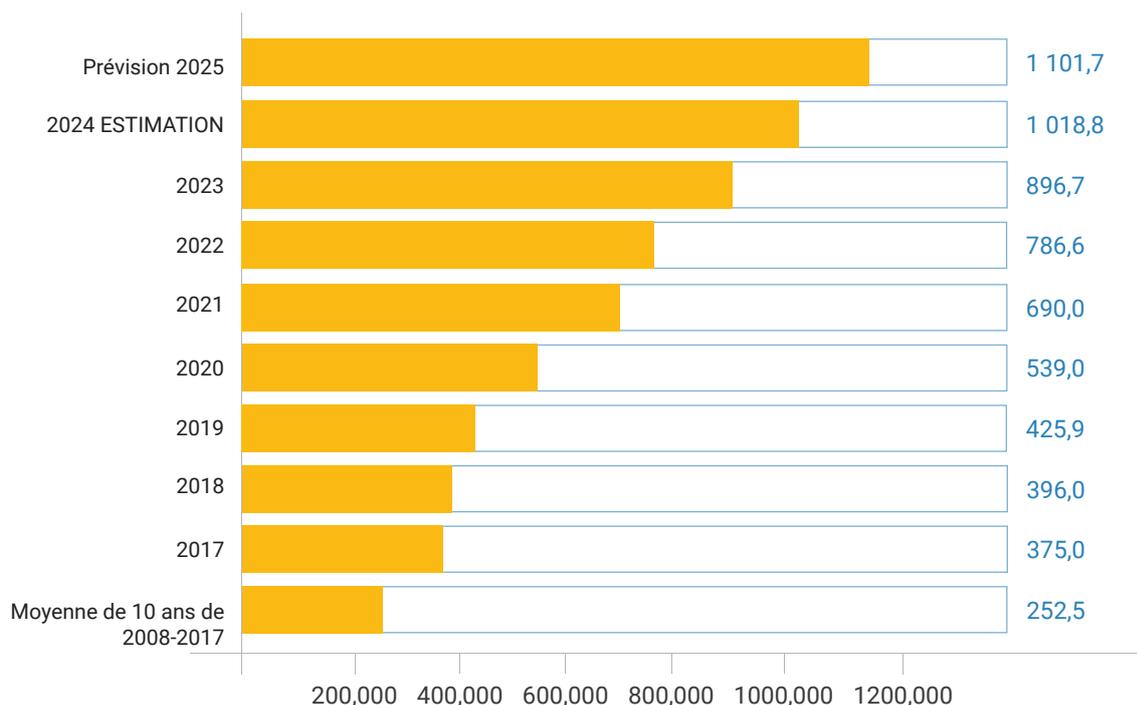
Globalement, pour l'année 2025, les dépenses à sensibilité sociale rapportées au budget général, s'établissent à 41,50% contre 41,45% en estimation à fin décembre 2024.



Ci-après la trajectoire des dépenses sociales prioritaires :

	Moy.de 10 ans 2008- 2017	Réalizations							Estimation 2024	Prévision 2025
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Dépenses à sensibilité sociale	252,5	375,0	396,0	425,9	539,0	690,0	786,6	896,7	1018,8	1 101,7
Budget Général (BG) (en milliards de FCFA)	1084,70	1 569,40	1 264,30	1 299,10	1 381,00	1 665,30	2 109,82	2 340,12	2 458,00	2 654,72
Ratio (DSS/BG en %)	22,78	23,89	31,32	32,78	39,03	41,43	37,28	38,32	41,45	41,50

Graphique 1 : Evolution des dépenses à sensibilité sociale entre 2017 et 2025



Par secteur/axe d'interventions publiques, les activités et les coûts budgétisés par programme en faveur des mesures à sensibilité sociale sont consignés et se déclinent ci-après.

Pour le raffermisssement du modèle social au Bénin et l'amélioration continue des conditions de vie des populations vulnérables.



Le modèle social béninois en place regroupe les programmes de filets sociaux portés fondamentalement par les transferts sociaux directs, le Projet "Assurance pour le Renforcement du Capital Humain" (ARCH) et bien d'autres systèmes et mesures de protection sociale dont les exonérations fiscales sur des produits de grande nécessité.

En effet, le programme de filets de protection sociale productifs dénommé **GBESSOKE** orienté vers des ménages en difficulté économique est adopté pour opérer des transferts monétaires aux ménages pauvres extrêmes dans le but de les aider à se relever ou se prendre en charge économiquement. Il intègre aussi un volet de réhabilitation des lieux d'accueil pour l'assistance sociale qui seront transformés à terme en des guichets uniques de protection sociale. Ainsi, il contribuera à la mise en place de la logistique pour l'opérationnalisation de l'Assurance maladie du l'emblématique projet ARCH qui est dans sa phase de généralisation. Il prend également en compte un volet de prise en charge des ménages victimes de chocs covariant par la mise place de transfert monétaires à l'endroit des concernés. En effet, il est prévu de fournir des transferts monétaires en réponse aux chocs pour soutenir le rétablissement des ménages après les chocs, y compris ceux liés au climat. Les transferts monétaires réactifs aux chocs sont essentiels pour aider les ménages à mieux faire face aux chocs en les aidant à équilibrer leur consommation et à éviter les stratégies d'adaptation négatives, notamment celles qui érodent le capital humain, comme la réduction des dépenses relatives à la santé ou à l'éducation, rompant ainsi un cercle vicieux potentiel de faible résilience.

S'agissant du **Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)**, c'est un programme phare du Gouvernement et constitue un paquet de quatre (4) services de protection sociale qui se renforcent mutuellement, à savoir l'assurance maladie, la formation, le micro-crédit et l'assurance retraite. Ledit projet cible en priorité les couches les plus démunies des secteurs de l'agriculture, du commerce, du transport, de l'artisanat, de l'art et de la culture ainsi que les personnes démunies sans activité. « L'assurance maladie », qui constitue le volet principal du projet ARCH est rendu obligatoire par décision du conseil des ministres prise en sa séance du mercredi 21 juin 2023 après des années de tests pilotes et de généralisation à plusieurs communes et bénéficiaires. Les modalités de sa mise en œuvre consistent :

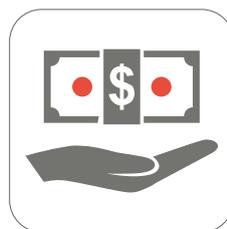
Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

l'assurance maladie

la formation

le micro-crédit

l'assurance retraite



● Pour le secteur public

à travers les établissements publics et les collectivités territoriales à prendre en charge, partiellement ou totalement les frais de souscription à une assurance maladie pour une catégorie de personnes. Il s'agit des salariés du secteur public, leurs conjoints, enfants à charge et les salariés des établissements publics ou organismes publics non commerciaux, leurs conjoints et leurs enfants à charge.

Cette mesure s'étend aux étudiants béninois bénéficiaires d'une allocation de l'Etat, aux retraités du secteur public, aux retraités du secteur privé à faible revenu, leurs conjoints et leurs enfants et aux pauvres extrêmes et non extrêmes.

L'assurance maladie n'est souscrite par l'Etat pour ces cibles qu'en l'absence d'une couverture par une police prenant en charge le panier de soins tel que défini.

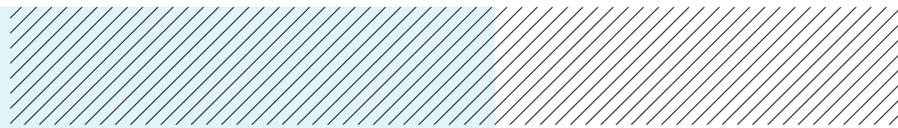


- **Pour les employeurs du secteur privé et organismes publics commerciaux,**

ils souscrivent obligatoirement à une assurance maladie intégrant au minimum le paquet de soins de base pour leurs salariés, leurs conjoints et leurs enfants à charge.

En ce qui concerne les retraités du secteur privé, ils souscrivent à un contrat d'assurance maladie pour eux-mêmes, leurs conjoints et leurs enfants à charge. Ils ont la possibilité de se faire prélever la prime d'assurance à la Caisse nationale de Sécurité sociale.

S'agissant des acteurs des professions libérales et autres personnes exerçant pour leur propre compte, ils souscrivent une police d'assurance maladie pour eux-mêmes, leurs conjoints ainsi que pour leurs enfants à charge ».



LES EMPLOYEURS RELEVANT AUSSI BIEN DU SECTEUR PUBLIC QUE PRIVÉ, ASSURENT À HAUTEUR DE %80 AU MOINS LE PAIEMENT DE LA PRIME D'ASSURANCE POUR LE PANIER DE SOINS DE BASE.

A compter de la date de publication du décret au Journal officiel, tout employeur, excepté l'Etat, est tenu de fournir à la Caisse nationale de Sécurité sociale, dans un délai de 12 mois, les polices d'assurance souscrites au profit de ses employés et d'engager le paiement des primes.

Par ailleurs, les actions de soutien aux personnes en situation d'handicap portés par les divers décrets pour faire de la promotion des personnes handicapées, sont une priorité de premier ordre et seront poursuivies. Elles portent entre autres sur : l'accès discriminé à la fonction publique (5% dans les recrutements), aux allocations universitaires, aux centres de loisirs et moyens de transport ainsi qu'à l'accès de crédits pour l'entrepreneuriat. Il est également prévu des exonérations sur leurs moyens de mobilité. Les personnes en situation de mendicité bénéficient désormais d'une attention particulière avec un encadrement plus humain de même que les enfants souffrant d'autisme.

Aussi, l'accompagnement sanitaire des personnes indigentes et des petits emplois à souscrire à la sécurité sociale (agents domestiques par exemple) tient-il une place importante dans l'agenda social du Gouvernement sur le triennal 2025-2027. Le récent relèvement du SMIG et plus globalement du revenu des travailleurs (y compris au profit des aspirants au métier d'enseignant) constitue un moyen de consolidation de l'assurance sociale pour sortir à terme, les futurs retraités de la précarité, notamment avec l'élargissement de la base de calcul des pensions, aux sursalaires.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
AFFAIRES SOCIALES ET MICROFINANCE				
Programme : 032-Pilotage et soutien aux services du MASM		168 247 000	5 083 740 628	3,31
	Activité : 032001008-Coordination du Programme Affaires Sociales de Lutte contre le VIH, la tuberculose, etc.	21 000 000		
	Activité : 032001009-Appui à la Promotion Sociale et Solidarité Nationale	132 247 000		
	Activité : 032006005-Gestion durable de l'environnement et Genre	15 000 000		
Programme : 033-Promotion socio-économique des couches vulnérables		20 620 857 999	23 000 336 892	89,65
	Activité : 033002001-Mise en œuvre du Programme de Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale et de Promotion du Genre	700 000 000		
	Activité : 033004001-Coordination des structures intervenant dans le domaine des affaires sociales (DGAS) et respect des normes et standards	15 000 000		
	Activité : 033004002-Accueil et réinsertion familiale des enfants en situation difficile (C.A.T.E)	80 000 000		
	Activité : 033004003 - Promotion sociale et protection des personnes en situation de handicap et personnes âgées (DPSIPHPA)	47 700 000		
	Activité : 033004004-Formation professionnelle des Personnes Handicapées (CFPPH)	91 000 000		
	Activité : 033004006-Intégration scolaire des personnes vivants avec le Handicap (CPSA)	101 000 000		
	Activité : 033004007-Assistance sociale aux couches vulnérables (CPS)	572 940 000		
	Activité : 033004008-Appui à la réadaptation à base communautaire (RBC)	20 000 000		
	Activité : 033004012-Promotion de la femme et du genre (DPFG)	35 000 000		
	Activité : 033004014-Protection de la famille, de l'enfant et de l'adolescent (DFEA, APPUI A LA LAE)	76 550 000		
	Activité : 033004015-Production, gestion et exploitation de l'information relative à la famille, à la femme, à l'enfant, à la protection sociale et au genre	60 000 000		
	Activité : 033004016-Mise en œuvre des procédures d'adoption (ACAIB)	100 000 000		
	Activité : 033004017-Mise en œuvre du projet de renforcement des filets sociaux au Bénin	10 731 410 000		

	Activité : 033004019-Accueil et réinsertion sociale des personnes présentant un déficit mental des personnes en situation de mendicité(CENTRE D'ASSISTANCE PSYCHIATRIQUE DE KPOMASSE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE MENDICITE	460 000 000		
	Activité : 033004020-Appui à la Promotion et la protection des personnes handicapées	264 600 000		
	Activité : 033007002-Appui à la Protection Sociale (ANPS)	500 000 000		
	Activité : 033007003-Assurance pour le Renforcement du Capital Humain	6 765 657 999		
Programme : 034-Développement de l'industrie de la microfinance034- Développement de l'industrie de la microfinance		788 720 000	899 774 989	87,66
	Activité : 034001002-Inclusion financière et autonomisation de la femme (DIEF)	35 000 000		
	Activité : 034001003-Promotion de la microfinance (DPM)	20 000 000		
	Activité : 034002001-Transfert de ressources pour les activités de microcrédit	733 720 000		
TOTAL AFFAIRES SOCIALES ET MICROFINANCE		21 577 824 999	28 983 852 509	74,45





Le dispositif gouvernemental de promotion de l'emploi développé en soutien à la mise en œuvre des politiques publiques a engendré des résultats probants qui militent en faveur de son renforcement. A ce titre, au cours de l'année budgétaire 2025, les mesures d'ordre général et les mesures créatrices d'emploi, notamment la mise en place d'un environnement favorable au développement des entreprises et à l'embauche continueront d'être financées et promues. De même, des actions spécifiques seront également déployées ou poursuivies à travers divers programmes, notamment :

● **le Programme Spécial de Pré Insertion dans l'Enseignement (PSPIE) :**

Il vise à accélérer le processus d'insertion des jeunes aspirants aux métiers d'enseignements en situation de chômage ou de sous-emploi en vue d'améliorer la qualité du système éducatif au Bénin. En termes de cibles à atteindre, le PSPIE impacte directement les demandeurs d'emploi désireux d'enseigner. Il touche tout le système éducatif et toute la population en général par le niveau et la qualité de l'éducation à travers la disponibilité des enseignants. Après quelques années d'expérimentation, le Gouvernement a décidé de l'intégration progressive suivant les conditions d'éligibilité, des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) dans la fonction publique. Du coup, les besoins des années à venir seront fluctuants.

● **le Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi (PSIE) qui poursuit l'insertion professionnelle de 2 000 jeunes diplômés dans les entreprises par an**

Le PSIE vient en soutien à la promotion de l'emploi et des actions déjà engagées et vise spécifiquement à :

- ✍ *(i) améliorer l'employabilité des bénéficiaires en vue de leur insertion professionnelle durable dans les nouveaux postes d'emploi créés, grâce aux actions d'immersion et d'encadrement et*
- ✍ *(ii) soutenir financièrement la prise en charge totale des salaires des titulaires des nouveaux emplois créés par les entreprises dans le cadre du programme.*

● **le Projet d'Inclusion des Jeunes (ProDIJ) pour impacter 46 500 bénéficiaires sur la période 2021-2025 :**

L'objectif global du projet est d'accroître l'inclusion économique des jeunes âgés de 15 à 30 ans en situation de sous-emploi ou d'inactivité, ayant un faible niveau d'éducation (maximum BEPC). Le ProDIJ vise, de façon spécifique :

- (i) la mise en place d'un dispositif durable d'insertion des jeunes vulnérables (Azôli);
- (ii) la prise en charge des frais relatifs à l'apprentissage traditionnel débouchant sur le Certificat de Qualification Professionnel et
- (iii) la bancarisation des jeunes bénéficiaires dans la perspective de faciliter leur accès au crédit. Le projet mettra davantage un accent particulier sur les femmes (50% de la cible du projet) et les jeunes vivant dans les zones à risques de radicalisation ou d'extrémisme violent (40%).

● **le Programme spécial d'insertion des jeunes médecins stagiaires et paramédicaux :**

Ce programme est conçu pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable dans le but d'assurer à la population, une couverture sanitaire universelle. Financé par le projet « Comblir les écarts » de la banque islamique de développement, le programme permettra d'assurer la pré insertion sur le marché de l'emploi, des jeunes professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, aides-soignantes, etc.). Celle-ci se fera à travers des contrats de stage de terrain de deux (02) ans non renouvelables avec un aménagement de plan de sortie du stagiaire en vue de favoriser son insertion professionnelle ou la poursuite de sa formation de spécialisation à la fin du contrat.

● **la poursuite des recrutements directs/indirects dans les secteurs stratégiques de la fonction publique.**

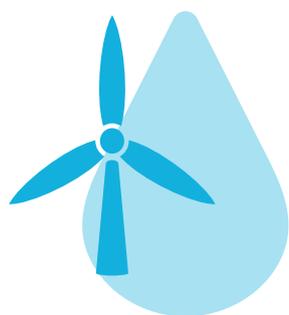


La cartographie d'intervention des programmes dédiés à la promotion de l'emploi au titre de l'année 2025 est consolidée dans le tableau ci-après :

Programme	Indicateurs	Cibles 2023	Cibles 2024	Cibles 2025
Programme d'Inclusion des Jeunes (ProDIJ) (Banque Mondiale)	Nombre de bénéficiaires, candidats à l'emploi salarié, peu ou pas instruits	5 945	9 000 ¹	7 000
	Nombre de bénéficiaires, candidats à l'emploi Indépendant, peu ou pas instruits	2 000	19 000	4 000
	Nombre de jeunes entrepreneurs à fort potentiel pour le développement de leurs affaires	0	1 000	-
	Nombre de jeunes formés en formation professionnelle débouchant sur le CQP	2 000	1 000	-
	Nombre de jeunes formés en formation professionnelle débouchant sur le CQM	-	-	-
	Nombre de maîtres artisans mis à niveau	500	500	-
	Nombre de jeunes filles, issues de ménages pauvres, bénéficiaires de transferts monétaires pour la mise en apprentissage dans les métiers porteurs	500	-	-
	Nombre de bénéficiaires de formation technique de courte durée (FTCD)	1 500	6 500	-
	TOTAL ProDIJ		12 445	36 000
Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi (PSIE)	Nombre d'allocataires (candidats à l'emploi insérés)	2 000	2 000	2 000
	TOTAL PSIE	2 000	2 000	2 000
Programme spécial de Pré- Insertion dans l'Enseignement (PSPIE)	Nombre d'aspirant au métier d'enseignant de l'enseignement maternel/primaire	14 200	14 500	14 500
	Nombre d'aspirant au métier d'enseignant de l'enseignement secondaire	14 500	15 000	15 000
	Nombre d'aspirant au métier d'enseignant de l'enseignement technique	950	1 000	1 000
	Nombre d'aspirant au métier d'enseignant de l'enseignement agricole	350	500	500
	TOTAL PSPIE	30 000	31 000	31 000
	TOTAL NOUVEAU PROGRAMME		0	11 000

¹ Dont 5000 en aviculture

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
INSERTION DANS L'EMPLOI				
Programme : 050-Pilotage et soutien aux services du MPMEPE		43 000 000	1 868 255 568	2,30
	Activité : 050003009-Promotion du genre dans les domaines d'intervention du ministère.	43 000 000		
Programme : 051-Emploi		9 724 847 569	9 945 483 681	97,78
	Action : 051004-Renforcement de l'employabilité et de l'insertion professionnelle	9 724 847 569		
Programme : 052-Artisanat		2 700 000 000	2 924 105 415	92,34
	Action : 052001-Promotion de l'artisanat professionnel	1 100 000 000		
	Action : 052002-Financement du secteur de l'artisanat	1 600 000 000		
Programme : 053-Appui aux PME		5 478 435 500	5 710 437 456	95,94
	Action : 053003-Promotion de l'entrepreneuriat	4 584 435 500		
	Activité : 053004001-Partenariat ADF	500 000 000		
	Activité : 053004004-Mise en œuvre du projet de promotion du sel local xwlajê (ProSel)	394 000 000		
TOTAL INSERTION DANS L'EMPLOI		17 946 283 069	20 448 282 120	87,76

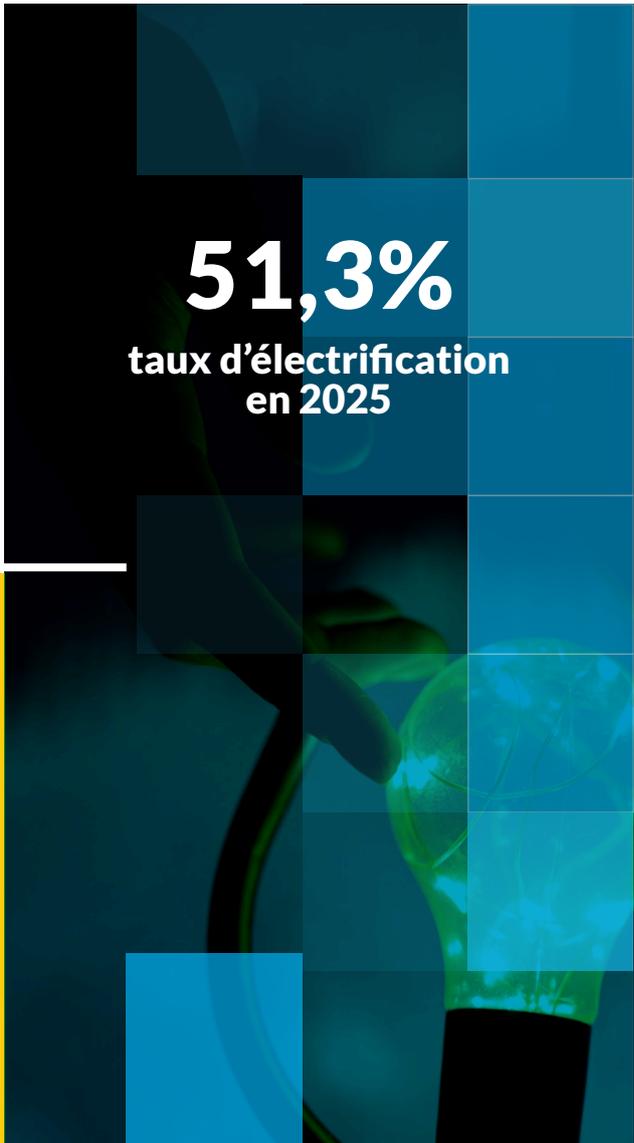


Dans le secteur de l'énergie et de l'eau

pour l'autonomisation énergétique et l'électrification rurale au Bénin, et pour une disponibilité d'eau potable pour tous.

Le **secteur de l'énergie** connaît une amélioration progressive de ses performances depuis 2016. Ces améliorations témoignent de la volonté du gouvernement de rendre l'énergie disponible et accessible à tous afin de propulser les activités économiques à tous les niveaux. Cette ambition du gouvernement s'est traduite par la construction de la centrale thermique de 127 MW à Maria Gléta, la réhabilitation des centrales thermiques de la SBEE pour une capacité cumulée de 30 MW, la mise en service d'une centrale solaire photovoltaïque de 25 MW à ILLOULOFIN (POBE), la mise en œuvre de divers projets d'électrification, de densification, d'extension du réseau électrique ainsi que le raccordement des abonnés.

Malgré les efforts consentis dans le secteur de l'électricité, au plan national, le taux d'électrification (34,14%) et le taux d'accès à l'électricité (39,86%) restent encore faibles en 2023 surtout en milieu rural où ces taux sont respectivement de 8.15% et 12,00%. Le taux de couverture des localités en électricité demeure également faible (49,20%) en 2023. Cela démontre l'envergure des challenges à relever pour atteindre les objectifs du Plan National de Développement (PND) à l'horizon 2025 qui prévoient un taux d'électrification d'au moins 51,3% avec un taux d'accès supérieur à 60% et une autonomie énergétique supérieure à 70%.



51,3%
taux d'électrification
en 2025

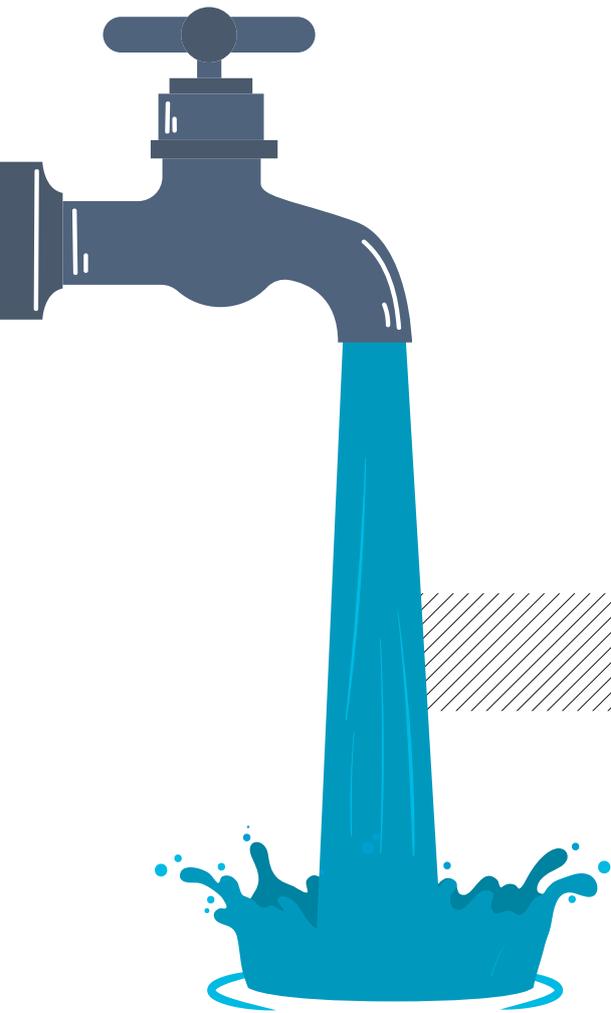
De même, l'amélioration du réseau électrique doit conduire à un taux de perte inférieur à 18% en 2025.

Il en est de même pour la promotion des énergies et technologies de cuisson pour lesquelles le PND envisage un taux de 52,97%.

Au regard de cette situation des indicateurs dans le secteur énergie, plusieurs chantiers sont annoncés pour l'atteinte des différents objectifs.

Il s'agit, entre autres de :

- la poursuite de l'autonomisation énergétique du pays et de la sécurisation des approvisionnements grâce aux projets tels que : Projet de construction de la centrale dual fuel à cycle combiné de 140 MW à 200 MW à Glo-Djigbé, Projet de construction de quatre centrales solaires à NATITINGOU, DJOUGOU, BOHICON ET PARAKOU (avec l'appui du MCA-BENIN II) pour une puissance globale de 50 MW, Projet d'extension à 75 MW de la centrale solaire de 25 MW de POBE, Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 25 MW à Kandi, etc. ;
- la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à travers plusieurs projets dont notamment le Projet d'Électrification par système solaire photovoltaïque de 750 infrastructures sociocommunitaires, le Projet de développement de mini-réseaux au Bénin (Africa Minigrids program), etc. ;
- la poursuite des efforts d'accès universel et sécurisé à l'électricité avec pour principaux chantiers : Projet d'Appui à l'électrification des Localités Frontalières (PAELF), Projet d'Electrification Rurale (PERU) phase 1 et 2, Projet de Sécurisation Electrique des Bâtiments Administratifs (PSEBA), Programme d'Actions pour l'Electrification des Localités Rurales au Bénin (PAELRB), Projet d'Appui à un million (1 000 000) de Ménages Ruraux pour des Installations Electriques Sécurisées (PAMERIES).



En ce qui concerne le secteur de l'eau, pour garantir le droit à l'eau potable à tous les citoyens, le Gouvernement a entrepris des investissements dans le secteur de l'eau aux fins d'assurer la couverture universelle à l'eau potable au Bénin conformément à l'ODD n°6 des Nations Unies, consacré à l'accès de tous à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion durable des ressources en eau.

La mise en œuvre des projets structurants sur le quinquennat 2016-2021 a engendré des résultats significatifs, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, lesquels ont permis d'augmenter la capacité de production d'eau de 6 041 m³/h ; le linéaire de réseau d'eau de 1 524 km et la capacité de stockage de 11 450 m³ avec plus de 1 870 000 personnes supplémentaires desservies en milieu urbain, faisant passer le taux de desserte de 53,1% en 2015 à 70,02% en 2021, 71,80% en 2022 puis 74,05% en 2023.

le taux de desserte



53,1%

2015



71,80%

2022



70,02%

2021



74,05%

2023

Pour l'année 2025, les priorités de l'Etat dans le secteur de l'eau sont orientées vers les actions suivantes :

- la poursuite et l'achèvement des travaux de réalisation et de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable en cours ;
- le démarrage des travaux de réalisation des infrastructures hydrauliques dans les villes non encore couvertes et les villes faiblement desservies par la SONEB ;
- le développement de systèmes et des approches pour une utilisation responsable et durable des ressources en eau ;
- la réhabilitation et la densification des réseaux d'adduction d'eau potable dans les zones rurales ;
- la gestion professionnalisée du service public d'eau par les opérateurs régionaux ; de mise en place des infrastructures d'eau potable dans les écoles à cantine ;
- la densification des systèmes d'alimentation en eau potable dans les périphéries des villes à forte vitesse d'extension.

**Spécifiquement, pour le milieu urbain,
les résultats attendus sont :**

N°	Titre du Projet	Résultats attendus	Impact social
1	Projet d'alimentation en eau potable des infrastructures touristiques Ouidah, Togbin et Avlékété	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'AEP de Ouidah renforcé ; • Sites touristiques alimentés et besoins en eau des populations satisfaits. 	A terme, il y a desserte à 100% des populations urbaines et viabilisation des sites touristiques.
2	Mesures d'urgence pour le renforcement en eau potable de la zone de Akpakpa (Cotonou) et Agblangandan (Sèmè-Kpodji) à partir des champs de captage de Porto-Novo	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins en eau des populations de Akpakpa satisfaits ; • Qualité du service d'eau de la SONEB améliorée. 	A terme, les populations des quartiers de Akpakpa bénéficient d'un service en continu et sont desservies à 100%.
3	Projet d'urgence de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Savalou, Bantè et Ouèssè	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité du service d'alimentation en eau des populations de Savalou et Bantè assurée ; • Besoins satisfaits et qualité du service améliorée ; • Système moderne d'AEP installé à Ouèssè. 	A terme, les abonnés actuels au réseau bénéficient d'une amélioration de la desserte et les populations de l'arrondissement urbain de Ouèssè peuvent se raccorder aux réseaux de la SONEB.
4	Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins en eau des populations des villes du projet satisfaits ; 	<ul style="list-style-type: none"> • A terme, les populations des villes du projet bénéficient d'un service de qualité en continu ;
5	Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs, Phase 2 (PRSAEP Parakou Phase 2)	<ul style="list-style-type: none"> • 383 km de conduites en PEHD/PVC de diamètres variant entre 75 et 160 mm sont posés. 	A terme, 100 % des populations urbaines de Parakou sont desservies.
6	Projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Banikoara, Bembèrèkè, Nikki et leurs environs	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins en eau des populations des villes du projet satisfaits ; • Qualité du service améliorée et réseau de distribution étendus sur 115 km. 	<ul style="list-style-type: none"> • A terme, les populations des villes du projet bénéficient d'un service de qualité en continu et sont desservies à 100% ; • Environ 344 000 personnes sont convenablement desservies.
7	Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey- Calavi phase III	<ul style="list-style-type: none"> • 396 km de conduites en PVC/PEHD de diamètres variant entre 75 et 710 mm posés ; • Un château d'eau de 1000 m³ construit à Togba. 	<ul style="list-style-type: none"> • A terme, 100% des populations urbaines de Togba et de Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi sont desservies.



”

Aussi, l'accès à l'eau potable en milieu rural constitue-t-il une priorité majeure du Gouvernement. A ce titre, plusieurs chantiers ouverts se poursuivent et de nouveaux projets phares sont mis en place pour l'année 205 dont :

- la poursuite des réformes institutionnelles dans le secteur de l'eau en milieu rural ;
- la réception et la mise en service de cent six (106) nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en eau Potable multi Villageois (SAEPmV) ;
- la réception de 67 nouveaux Postes d'Eau Autonome (PEA) ;
- la réhabilitation de 191 adductions d'eau villageoise ;
- le démarrage des travaux de réalisation d'au moins 160 nouveaux forages à gros débit du projet EQUITE.

Le tableau ci-après donne le détail sur les différents projets et programmes avec leurs coûts

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme : 076-Pilotage et soutien aux services du MEEM		29 955 764	4 794 647 171	0,62
	Activité : 113002006-Genre et Environnement	29 955 764		
Programme : 077-Eau		90 176 889 369	90 422 038 008	99,73
	Activité : 077001002-Développement des infrastructures socio-économiques et de sécurité alimentaire (PDISSA)	500 000 000		
	Activité : 077001004-Développement intégré et adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC-Bénin)	4 192 617 000		
	Activité : 077001007-Développement des Infrastructures Hydrauliques Multifonctions et gestion Durable des Ressources en Eau (PDIHM-GDRE) Phase 2	1 286 126 722		
	Activité : 077002007-Renforcement du système d'AEP des villes de Savè, Dassa Zoumè, Glazoué et environs	1 932 231 247		
	Activité : 077002008-Renforcement du système d'AEP des villes de Boukoubé, Covè et Zangnanando	4 874 000 000		
	Activité : 077002010-Renforcement du système d'AEP des villes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbanyizoun, Zakpota, Zogbodomey (Remboursement BGFI)	5 184 113 786		
	Activité : 077002011-Renforcement du système d'AEP des villes d'Abomey Calavi et environs Phase 1	5 066 346 878		
	Activité : 077002012-Renforcement du Système d'Alimentation en Eau Potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs, Phase II (Périurbain II)	3 300 989 213		
	Activité : 077002013-Alimentation en Eau Potable des zones périurbaines des villes de Cotonou, Sèmè-Kpodji, Calavi et Porto-Novo (Grand Cotonou), Périurbain III	3 000 000 999		
	Activité : 077002030-Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs, Phase 2 (PRSAEP Parakou phase 2)	740 000 000		
	Activité : 077002031-Renforcement du système d'alimentation en eau potable dans les départements du Couffo et du Plateau	2 831 428 890		
	Activité : 077002034-Alimentation en eau potable des villes de Savalou, Bassila, Bantè, Ouèssè et environs à partir des eaux de surface (PAEPVILLES SBBO)	5 864 586 471		

	Activité : 077002035-Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Banikoara, Bembèrèkè, Nikki et leurs environs (PRSSAEP VILLES BBN)	1 982 205 899		
	Activité : 077002036-Projet d'alimentation en eau potable des infrastructures touristiques de la ville de Ouidah	6 435 560 866		
	Activité : 077002037-Renforcement systèmes d'AEP des villes de Lokossa, Athiémé et environs (Villes Mono-Couffo)	500 000 000		
	Activité : 077002041-Renforcement système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs, Phase III	928 935 442		
	Activité : 077002042-Renforcement du système d'AEP des villes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbanyizoun, Zakpota, Zogbodomey Phase 2	3 294 852 390		
	Activité : 077002043-Renforcement des systèmes d'AEP de Bassila, Allada et environs	246 252 650		
	Activité : 077002045-Alimentation en eau potable des villes de Karimama, Cobly, Gogounou, Natitingou, Toucountouna et Copargo	1 069 000 000		
	Activité : 077002046-Mesures d'urgence pour le renforcement en eau potable de la zone de Akpakpa (Cotonou) et Agblangandan (Sèmè-Kpodji) à partir des champs de captage de Porto-Novo	208 000 000		
	Activité : 077002047-Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Djougou et ses environs, phase II	605 478 903		
	Activité : 077003003-Programme AQUA-VIE	3 626 275 035		
	Activité : 077003007-Construction et réhabilitation de 44 AEV - Tranche 3 du programme d'urgence du Plan Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable	7 046 493 413		
	Activité : 077003010-Construction de 95 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Village (PASAEP 95)	18 628 060 233		
	Activité : 077003015-Réhabilitation des adductions d'eau villageoises existantes, renforcement et densification des réseaux de distribution	3 000 000 000		
	Activité : 077003017-Projet "Equité" de renforcement des systèmes existants et de construction de 77 nouveaux systèmes dans les zones critiques (PRSECNSZC 77)	3 333 333 333		
	Activité : 077003018-Projet de réalisation de 7 SAEPmV dans le département de l'Atacora et de la Donga en république du Bénin	499 999 999		
Programme : 098-ENERGIE		99 804 978 070	108 464 284 093	92,02

	Activité : 098001016-Construction d'une Centrale Thermique à Turbine à Gaz de 140 MW en Cycle Combiné sur le site de la ZES à Glo-Djigbé	1 330 684 000		
	Activité : 098001017-Projet d'Extension de la Centrale Solaire DEFISSOL_FORSSUN Volet Solaire	9 157 132 544		
	Activité : 098001018-Projet de construction d'une Centrale Solaire de 25MWc en extension à DEFISSOL_Projet TTC	5 400 000 000		
	Activité : 098001019-Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de capacité 25 MWc à Kandi	5 000 000 000		
	Activité : 098002004-Programme d'Actions pour l'Électrification des Localités Rurales au Bénin (PAELRB) : Electrification de 200 localités par raccordement au réseau conventionnel de la SBEE	4 342 231 179		
	Activité : 098002006-Projet d'Électrification Rurale (PERU)	4 082 198 869		
	Activité : 098002007-Projet d'Extension et de Densification Électrique des Réseaux (PEDER)	7 729 209 494		
	Activité : 098002020-Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Électricité (P2AE)	22 499 904 654		
	Activité : 098002021-Modernisation du Système d'Information de la SBEE DEFISSOL Volet SI	4 235 989 758		
	Activité : 098002023-Projet d'alimentation en énergie des sites d'usines de production des pierres ornementales	1 647 000 000		
	Activité : 098002028-Projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux de la SBEE dans les grands centres urbains (ProMER)	6 150 378 212		
	Activité : 098002029-Projet d'Accès Durable et Sécurise du Bénin à l'Énergie Électrique (PADSBEE 2019-2025) VINC	1 030 000 000		
	Activité : 098002030-Projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et Distribution de la SBEE_PRESREDI	7 774 799 202		
	Activité : 098002031-PROJET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LE BASSIN COTONNIER DU NORD	5 359 828 000		
	Activité : 098003012-Électrification par système solaire photovoltaïque de 750 infrastructures socio-communautaires	5 481 425 000		
	Activité : 098003024-PROJET DE VALORISATION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE (PROVES)	5 284 197 158		
	Activité : 098005002-PROJET DE SÉCURISATION ÉLECTRIQUE DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	800 000 000		

	Activité : 098005003-PROJET D'APPUI A UN MILLION (1 000 000) DE MENAGES RURAUX POUR DES INSTALLATIONSELECTRIQUES SECURISEES (PAMERIES)	500 000 000		
	Activité : 011001009-Appui à la consommation du pétrole lampant	2 000 000 000		
TOTAL EAU ET ENERGIE		190 011 823 203	203 680 969 272	93,29





Dans le secteur de la santé

En matière d'offres et d'accès aux soins de santé et de prévention et Sécurité sanitaire, le Gouvernement entend poursuivre le renforcement des **mesures de gratuité en cours dans le secteur, notamment pour les enfants de 0 à 5 ans (paludisme et vaccination) et pour les femmes enceintes (paludisme, vaccination et césarienne)** en vue de relever davantage le niveau des indicateurs clés d'accès aux services essentiels tels que *le taux de fréquentation des services de santé par la population générale ; le taux de fréquentation des services de santé chez les enfants de moins de 5 ans et le taux d'accouchement assisté par personnel qualifié.*

A cet effet, l'Etat poursuivra les réformes déterminantes dont

- I l'assainissement du secteur sanitaire privé (mise en œuvre de la politique de lutte contre les structures sanitaires privées illégales) ;
- II la modernisation progressive des infrastructures sanitaires et des équipements médico techniques et
- II la fixation de nouvelles modalités d'indemnisation des agents aux fins de garantir et d'accroître d'une part, la disponibilité des formations sanitaires publiques à offrir des services et soins de santé à la population et d'autre part, la confiance de la population aux formations sanitaires publiques.

Au plan budgétaire, d'importants moyens financiers sont alloués à des projets spécifiques et adaptés dans le secteur tel qu'il est retracé dans le tableau ci-après.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme : 045-Pilotage et Soutien aux services du MS		12 077 909 000	85 561 449 099	14,12
	Activité : 045001008-Appui au fonctionnement du Comité National de lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies	1 800 000 000		
	Activité : 045001010-Appui à la riposte contre la COVID-19	10 225 000 000		
	Activité : 045002010-Prise en compte du genre et des questions environnementales dans le secteur de la santé	52 909 000		
Programme : 046-Prévention et Sécurité sanitaire		19 781 473 738	21 651 059 798	95,79
	Activité : 046003002-Prévention et lutte contre le Paludisme	2 851 000 000		
	Activité : 046003003-Prise en charge de la Tuberculose	285 000 000		
	Activité : 046003004-Prévention et Lutte contre la Lèpre et l'Ulcère de Buruli	140 000 000		
	Activité : 046003009-Prévention, Lutte contre les maladies transmissibles et maladies tropicales négligées	150 000 000		
	Activité : 046003010-Prévention et lutte contre les Maladies Non Transmissibles	150 000 000		
	Activité : 046003011-Prévention et lutte contre les hépatites	200 000 000		
	Activité : 046003012-Promotion des soins palliatifs	250 000 000		
	Activité : 046003013-Prévention et prise en charge des IST et du VIH SIDA	2 830 000 000		
	Activité : 046003019-Prise en charge de la tuberculose_Centre National Universitaire Pneumo-Phtisiologie de Cotonou	170 000 000		
	Activité : 046003020-Prise en charge de la tuberculose_Centre National Universitaire Pneumo-Phtisiologie d'Akron	57 000 000		
	Activité : 046003021-Prévention et lutte contre la lèpre et l'Ulcère de Buruli -CDTUB ALLADA	99 200 000		
	Activité : 046004002-Hygiène, assainissement de base et santé communautaire	66 500 000		
	Activité : 046004003-Gestion des épidémies et surveillance sanitaire	1 071 014 000		
	Activité : 046004004-Santé de la mère et de l'enfant et soins infirmiers et obstétricaux	680 000 000		
	Activité : 046004005-Appui aux activités de santé de la reproduction	700 000 000		

	Activité : 046004006-Vaccination et logistique vaccinale	4 700 000 000		
	Activité : 046004008-Gestion de la santé scolaire et universitaire	28 500 000		
	Activité : 046004009-Promotion de l'hygiène et l'assainissement	100 000 000		
	Activité : 046004010-FADeC-Santé communautaire	3 541 570 848		
	Activité : 046004011-Promotion de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle	150 000 000		
	Activité : 046004012-Appui à la prise en charge médicale des victimes de violences basées sur le genre	213 750 000		
	Activité : 046004014-Appui au fonctionnement de l'Unité Médicale d'Urgence de Soins, de Surveillance Sanitaire et d'assistance à l'Aéroport International Bernardin Cardinal GANTIN de Cotonou	1 347 938 800		
Programme : 047-Offre et accès aux soins de santé		43 097 452 990	43 898 958 938	98,17
	Activité : 047001003-Suivi des établissements privés de soins	9 270 000		
	Activité : 047001012-Construction et équipement d'un Centre Hospitalier Universitaire et d'une unité de radiothérapie	600 000 000		
	Activité : 047001014-Promotion de la médecine hospitalière	54 377 000		
	Activité : 047001015-Appui au fonctionnement des centres hospitaliers	199 203 000		
	Activité : 047001018-Appui au financement du Centre Hospitalier Universitaire Mère et Enfant Lagune	571 420 887		
	Activité : 047001019-Appui au financement du Centre National Hospitalier et Universitaire HKM de Cotonou	2 333 932 664		
	Activité : 047001022-Projet de construction/ réhabilitation de 5 CHU, de 4 CHD et de 14 HZ	14 038 661 358		
	Activité : 047001024-Appui au fonctionnement du Centre Hospitalier International de Calavi	2 500 000 000		
	Activité : 047002007-Amélioration de l'accessibilité sanitaire dans la Commune de Tchaourou	2 941 338 642		
	Activité : 047002009-Construction et équipement de l'Hôpital de Zone de Savè-Ouèssè	1 259 000 000		
	Activité : 047002010-Appui à la mise en place des infrastructures sanitaires dans les Communes (FADEC-Investissement)	1 300 000 000		
	Activité : 047002011-Appui au fonctionnement des zones sanitaires (Subventions aux zones sanitaires et FADEC-Entretiens et Réparations des Infrastructures)	600 000 000		
	Activité : 047002012-Projet de Construction et d'Equipement des Centres de Santé de niveau périphérique	4 000 000 000		

	Activité : 047003002-Protection sanitaire	4 412 852 285		
	Activité : 047003004-Assistance aux hémodialysés	2 200 000 000		
	Activité : 047003005-Missions médico-chirurgicales	68 400 000		
	Activité : 047003007-Assistance aux personnes souffrant de troubles psychiques	158 286 439		
	Activité : 047004003-Amélioration de la disponibilité des produits sanguins labiles (Transfusion sanguine)	3 000 000 000		
	Activité : 047004006-Renforcement de la gestion pharmaceutique et des médicaments	1 300 000 000		
	Activité : 047004007-Assurance qualité des produits de santé et de l'eau	850 710 715		
	Activité : 047005003-Maintenance des équipements du secteur de la santé	550 000 000		
	Activité : 047005005-Gestion des Infrastructures Sanitaires et des Equipements	150 000 000		
TOTAL M. Santé		74 956 835 728	150 111 467 835	49,93



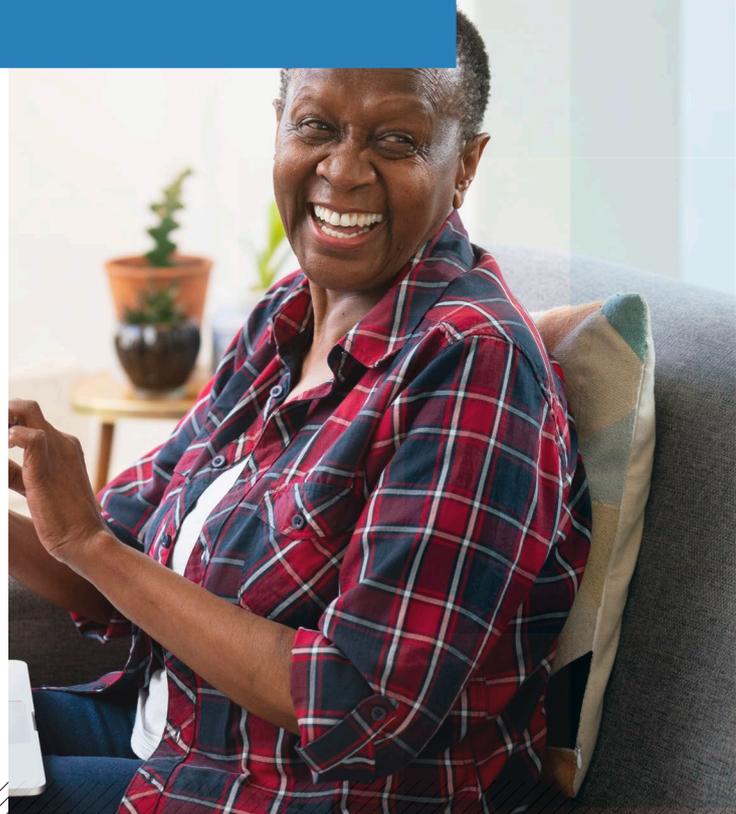
La poursuite des phases B1 et B2 du projet de réhabilitation et d'aménagement des voiries des villes (Asphaltage)

Démarré au cours du premier quinquennat du Président Patrice TALON, le projet Asphaltage consiste en l'aménagement d'environ 660 kilomètres de voiries primaires, secondaires et tertiaires dans onze villes du Bénin que sont :

Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Bohicon, Lokossa, Abomey, Sèmè-Podji, Parakou, Natitingou, Kandi et Djougou.

Ce projet qui est identifié à la fois comme un facteur d'accélération de la croissance économique et du bien-être des populations, vise essentiellement à :

- ◆ améliorer les conditions de circulation dans les villes (fluidité de trafic et réduction du coût d'exploitation des véhicules) ;
- ◆ développer le transport urbain aussi bien en termes de mobilité des personnes que de logistique urbaine ;
- ◆ améliorer l'accès des ménages aux équipements sociocommunautaires ;
- ◆ réduire les niveaux de pollution et de nuisances dans ces principaux centres urbains et contribuer à la propreté des rues ;
- ◆ dynamiser les économies locales et accroître les ressources financières des villes bénéficiaires.



Le projet, d'un coût global estimé à 950 milliards de FCFA est décomposé en trois (3) phases (A, B et C) pour raison de l'impossibilité de démarrer l'ensemble du projet aux risques de paralyser les activités économiques sur le territoire national. La phase B est décomposée en deux sous-phases B1 et B2. Les différentes composantes du projet sont :

- ✎ Composante voiries et assainissements ;
- ✎ Composante équipements de sécurité routière ;
- ✎ Composante aménagements d'espaces verts et plantations d'arbres d'alignements ;
- ✎ Composante éclairage public.



950
milliards de FCFA



PHASE A	<p>Le point d'exécution des travaux de la phase A se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neuf (9) villes concernées par la phase A à savoir : Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Bohicon, Lokossa, Abomey, Sèmè-Podji, Parakou, Natitingou ; - 205 km de voiries aménagées pour un coût total de 257 milliards de FCFA avec 60% revêtues de béton bitumineux et 40% revêtues en pavés ; - 14 000 lampadaires solaires de dernière génération munis d'un système de monitoring à distance avec une garantie constructeur de 10 ans ; - 23 000 arbres d'alignements plantés le long des rues aménagées ; - Plus de 10 000 emplois directs générés par le projet. <p>Impact social noté : fluidité de trafic, moins d'accident de circulation, réduction du coût d'exploitation des véhicules, dynamisation de l'économie locale par la création des activités commerciales le long des rues aménagées, facilité de circulation des personnes et des biens.</p>
PHASE B-1	<p>Les travaux préparatoires de la phase B-1 sont en cours. La phase B1 concerne deux villes à savoir Abomey-Calavi et Porto-Novo. La consistance des travaux de la phase B1 se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 47.568 km de voiries dont 71% revêtues de béton bitumineux et 29% revêtues en pavés sont prévues pour être aménagées et réparties en deux (2) lots de voiries et d'assainissements à savoir : lot 10B1 (Abomey-Calavi), lot 15B (Porto-Novo) ; - Coût prévisionnel des travaux : 67 821 767 701 FCFA (toutes composantes comprises) ; - Date prévisionnelle de démarrage des travaux : Octobre 2023 ; - Nombre de lampadaires à poser : 13 000 lampadaires solaires de dernière génération ; - Nombre d'arbres d'alignements : 8 000 arbres ; - Nombre d'emplois directs prévisionnels : 6 200 emplois. <p>Cohérence avec la phase A : les rues sélectionnées forment un réseau structurant avec la phase A ce qui permettra d'assurer la continuité du trafic ; elles desservent aussi des infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de santé, service public, etc.).</p>



PHASE B-2

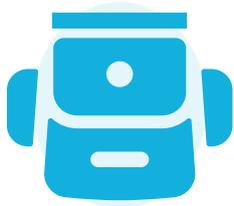
Les contrats sont en cours de préparation pour la phase B-2. Elle se présente comme suit :

- Cinq (5) villes concernées : Cotonou (81,22 Km), Abomey-Calavi (21,6 km), Parakou (14,39 km), Kandi (6,66 km) et Djougou (6,34 km) ;
- 139,275 km de voiries dont 75% revêtues de béton bitumineux et 25% revêtues en pavés, sont prévues pour être aménagées et réparties en neuf (9) lots de voiries et d'assainissements à savoir : lot 1B (Cotonou), lot 2B (Cotonou), lot 3B (Cotonou), lot 4B1 (Cotonou), lot 4B1bis (Cotonou), lot 10B2 (Abomey-Calavi), lot 7B (Parakou), lot 8B (Kandi) et lot 11B (Djougou) ;
- Coût prévisionnel des travaux : 308 841 600 810 FCFA (toutes composantes comprises) ;
- Date prévisionnelle de démarrage des travaux : octobre 2023 ;
- Nombre de lampadaires à poser : 13500 lampadaires solaires de dernière génération ;
- Nombre d'arbres d'alignements : 25 000 arbres ;
- Nombre d'emplois directs prévisionnels : 12 000 emplois.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE				
Programme : 114-Pilotage et soutien aux services du MCVT		114 500 000	9 415 856 497	1,22
	Activité : 114002004-Intégration de la dimension genre, environnement, changement climatique et digitalisation dans les interventions du MCVT	53 500 000		
	Activité : 114002005-Appui à la Cellule sectorielle du MCVT de lutte contre le paludisme, la tuberculose, les IST	61 000 000		
Programme : 115 Environnement, Forêts et Climat		39 634 482 733	55 421 482 724	71,51
	Activité : 115001001-Appui à la gestion durable de l'environnement	917 322 321		
	Activité : 115001002-Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers	10 539 505 701		
	Activité : 115002001-Mise en œuvre de l'adaptation basée sur les écosystèmes	419 388 000		
	Activité : 115002004-Adaptation aux changements climatiques au plan local	750 000 000		
	Activité : 115003001-Protection du littoral contre l'érosion côtière	11 577 081 689		
	Activité : 115003002-Investissement pour la résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest	3 519 463 714		
	Activité : 115003003-Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux	6 106 903 793		
	Activité : 115003004-Aménagement et Réhabilitation du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo	804 817 515		
	Action : 107001-PREVENTION DES CATASTROPHES	4 090 000 000		
	Action : 107002-REPNSES AUX CATASTROPHES	910 000 000		
Programme: 088-Villes et territoires durables		83 712 843 498	90 759 918 400	92,24
	Activité : 088001004-Adaptation des villes aux changements climatiques	7 817 300 000		
	Activité : 088001008-Travaux de voirie et d'aménagement urbain	400 000 000		
	Activité : 088001012-Réhabilitation et d'aménagement des voiries des villes de Cotonou, Parakou, Porto-Novo, Bohicon, Abomey, Abomey-Calavi, Ouidah, Sèmè-Podji et Lokossa : Asphaltage	22 069 974 052		
	Activité : 088001013-Mise en œuvre du projet d'Assainissement Pluvial de Cotonou	599 000 000		
	Activité : 088001020-Aménagement de la voirie dans le centre-ville de Ouidah	5 621 685 371		

	Activité : 088001021-Modernisation de la gestion des boues de vidange et eaux usées dans les grandes villes du Bénin	445 000 000		
	Activité : 088001028-Amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Nokoué	500 000 000		
	Activité : 088001030-Assainissement pluvial par l'Etat des communes bénéficiaires	334 508 288		
	Activité : 088001033-Mise en œuvre du Projet d'appui à la planification urbaine durable des villes intermédiaires du Bénin	187 700 000		
	Activité : 088002008-Mise en œuvre de l'Assainissement pluvial des villes secondaires	5 470 257 999		
	Activité : 088002014-Dotation des communes bénéficiaires du BRIC pour la mise en place des investissements résilients au changement climatique	5 764 878 000		
	Activité : 088002017-Projet d'aménagement des accès et traversées de Cotonou (ATC)	728 833 076		
	Activité : 088002022-Aménagement des voies de desserte des stades communaux	1 800 000 000		
	Activité : 088002024-Programme Spécial d'Accélération du Développement de la Commune de Bantè (ProSAD Bantè)	8 134 089 115		
	Activité : 088002025-Projet de construction et de restauration de la route des pêches et de la route des esclaves Cotonou/Ouidah	21 839 617 597		
	Activité : 088002026-Projet de transport urbain à Parakou	2 000 000 000		
Programme : 089-Construction et Habitat		48 175 065 526	74 789 479 980	64,41
	Activité : 089001014-Développement de Programme Immobilier d'Habitat Social et Economique (20 000 logements)	17 902 000 000		
	Activité : 089001015-Construction de résidences et de logements militaires	1 153 710 085		
	Activité : 089002032-Construction de la Plateforme agro-alimentaire du Grand Nokoué (marché de gros)	9 043 000 000		
	Activité : 089002033-Construction de 35 marchés urbains et régionaux	600 000 000		
	Activité : 089002037-Construction d'une station de conditionnement	1 750 000 000		
	Activité : 089002039-Construction/ Réhabilitation de bâtiments administratifs et infrastructures socio-communautaires	5 680 289 915		
	Activité : 089002043-Construction d'un complexe international de Karting à Cotonou	500 000 000		
	Activité : 089003026-Réhabilitation des palais royaux	872 000 000		
	Activité : 089003027-Construction de l'Hôtel SOFITEL et la rénovation du CIC	1 800 000 000		
	Activité : 089003028-Construction d'un MALL -Galerie-Piscine et d'un pôle commercial au stade GMK	5 199 065 526		
	Activité : 089003032-Aménagement de la Berge Sud-Ouest de la lagune de Cotonou et du quartier Xwlacodji	500 000 000		
	Activité : 089003034-Construction du Musée des Arts Contemporains de Cotonou	3 175 000 000		

Programme : 116-Infrastructures et Transports		44 803 735 847	134 494 136 296	33,31
	Activité : 116001001-Réhabilitation et Renforcement de la RNIE 2: Tronçon Bérébouay-Kandi-Malanville (177,20 Km)	5 686 000 000		
	Activité : 116001002-Aménagement et Bitumage de la RNIE 7: Tronçon Banikoara-Kérékou-Fr Burkina-Faso (53,60 Km)	1 000 000 000		
	Activité : 116001003-Travaux d'aménagement et de bitumage de la route BETEROU-TCHAOUROU (55 KM)	8 580 000 000		
	Activité : 116001006-Aménagement et Bitumage de la route Djougou-Pehunco-Kérou-Banikoara	15 901 438 000		
	Activité : 116001018-CONSTRUCTION D'UN ECHANGEUR AU CARREFOUR VEDOKO A COTONOU (270 ML)	1 631 630 134		
	Activité : 116001020-Implantation et pavage de l'autoroute liant Kétou-Omou-Ayékotonian-Savè et la bretelle d'accès Omou-Idigny-Ayé	126 000 000		
	Activité : 116001031-Travaux d'entretien périodique de certains axes dans les départements de l'Atlantique, du Zou, des Collines et de la Donga, Lot 1	879 509 000		
	Activité : 116001034-Aménagement et bitumage des contre-allées sur le tronçon Godomey-Pahou-Ouidah (35,25 km)	357 556 684		
	Activité : 116001035-Route des Pêches phase 2: Tronçon Adounko-Porte du non-retour- Bouche du roi (35,80 Km) et ses bretelles	1 000 000 000		
	Action : 116002-Entretien et Aménagement des pistes	9 641 602 029		
TOTAL CADRE DE VIE		216 440 627 604	364 880 873 897	59,32



Dans le secteur de l'éducation

Dans le registre des mesures sociales, le Gouvernement a mis en place des mesures de gratuité dans les secteurs de l'éducation au profit des filles et garçons en âge de scolarisation en vue de soulager ces différentes couches vulnérables dans l'accès à l'éducation.

Les actions envisagées pour l'accès de tous à l'éducation s'étendront à **(i)** la mise à disposition des élèves, des manuels et cahiers d'activités de mathématiques et de français ; **(ii)** la couverture intégrale de la prise en charge des frais d'écolage des enfants à la maternelle et au primaire et des filles des séries scientifiques dans les lycées. Cette mesure qui contribue significativement à l'amélioration du taux de scolarisation est renforcée récemment par

l'extension à titre pilote de l'exonération de la contribution des filles du second cycle de l'enseignement général à titre expérimental dans 20 communes et la gratuité de frais de scolarité pour les enfants des Aspirants au métier d'enseignant.



En matière de rétention à l'école, aux fins de consolider les efforts de scolarisation, le Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) qui a propulsé au-devant de la scène notre pays, a été mis en place en 2018.

Il s'agit d'un programme de nutrition dont l'objectif premier est l'extension des cantines scolaires à toutes les écoles primaires publiques dans les zones en insécurité alimentaire et en sous-scolarisation (dans un nouveau format qui intègre le volet hygiène avec la réalisation des points d'eau dans toutes les écoles à cantines). Il constitue donc un levier de renforcement du capital humain, un des axes principaux du plan national de développement 2018-2025. Après quelques années d'expérimentation, le Gouvernement a décidé d'opérer une mutation institutionnelle. Ainsi, la gestion institutionnelle du programme, relève depuis peu de l'Agence nationale de l'alimentation et de la nutrition (ANAN) dont la mission principale est de prendre le relai du Programme alimentaire mondial (PAM) et de conduire la dynamique en cours pour atteindre la couverture universelle en alimentation scolaire dès la rentrée 2025-2026. En plus du nouveau PNASI dénommé Programme alimentaire scolaire (PAS), l'agence a dans son portefeuille de nouveaux instruments sociaux tels que: **le Programme d'appui institutionnel pour l'amélioration des environnements alimentaires (PE-A), le Programme de Nutrition de la Femme enceinte et de développement de la petite enfance, le Programme de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.**

Le Gouvernement du Bénin considère le renforcement du capital humain comme une priorité stratégique. Un des piliers de cette stratégie vise à promouvoir une éducation de base de qualité ainsi que l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP). Pour avoir une vision claire pour le développement de ce sous- secteur qui contribue considérablement au renforcement du capital humain, une stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (SN-EFTP) a été adoptée en décembre 2019. Cette stratégie vise à « développer chez les jeunes en âge de travailler, y compris les personnes à besoins spécifiques, des compétences demandées par le marché du travail et de l'emploi afin de contribuer à l'atteinte d'une croissance économique stable, durable et inclusive ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette Stratégie, un vaste programme de développement des compétences à l'EFTP en lien avec les six (6) secteurs économiques prioritaires a été inscrit au Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026). Ce programme prend en compte :



- 
- la mise en place de 30 Lycées Techniques Agricoles (LTA) dont la réhabilitation/ construction de 09 anciens et la construction de 21 nouveaux ;
 - la mise en place de 8 écoles des métiers (EM) de référence ;
 - la construction/réhabilitation, l'équipement et la spécialisation des 16 Lycées Techniques Professionnels (LTP) existants dans des formations en lien avec les domaines de l'énergie, du numérique, de la maintenance des véhicules et des équipements industriels, du bâtiment et des travaux publics, de la menuiserie du bois et de l'aluminium et du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration ;
 - la mise en place de réformes majeures pour moderniser l'écosystème de l'EFTP.
-

En complément aux actions dudit programme, d'autres mesures sont prises/envisagées. Il s'agit en particulier d'assurer :

- le développement de nouveaux curricula et de la formation initiale et continue des enseignants ;
 - les appuis directs à l'insertion professionnelle, de reconversion des jeunes diplômés des lycées en particulier en vue de leur reconversion ou de leur remise en niveau ;
 - la valorisation des matières scientifiques.
-

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, les actions envisagées sont, entre autres :

- l'adéquation formation-emploi ;
- la poursuite de la construction et de l'équipement des nouveaux centres universitaires ;
- le renforcement des infrastructures pédagogiques et administratives ;
- le renforcement des infrastructures d'accueil et de conditions de vie des étudiants.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE				
Programme : 062-Pilotage et soutien aux services		110 530 000	164 172 751 732	0,07
	Activité : 062002023-Gestion environnementale et du genre	70 000 000		
	Activité : 062004026-Suivi de l'alimentation scolaire	40 530 000		
Programme: 063-Accès, Equité, Rétention		42 581 245 000	43 260 580 460	98,43
	Activité : 063001023-Transfert des ressources aux Communes pour la construction et l'équipement de salles de classe : FADEC-INVESTISSEMENT	3 784 000 000		
	Activité : 063001025-Construction, réfection et équipements en matériels	3 189 200 000		
	Activité : 063002022-Gestion de la santé et du sport scolaire de l'Enseignement Primaire	98 000 000		
	Activité : 063002024-Gestion des établissements privés et de la promotion de la préscolarisation	35 000 000		
	Activité : 063002025-Subventions aux écoles pour leur fonctionnement (Prise en charge des écolages dans les écoles primaires publiques)	6 395 650 000		
	Activité : 063002027-Lutte contre le sida en milieu scolaire au niveau du MEMP	33 000 000		
	Activité : 063003007-Transfert aux structures compétentes des ressources pour l'achat des vivres et autres dépenses au profit des écoles à cantines scolaires	29 046 395 000		
Programme : 064-Qualité des Enseignements		3 457 464 000	8 753 284 834	39,50
	Activité : 064003018-Commande et distribution des manuels, des cahiers d'activités et matériels didactiques dans les EPP et les EM	3 380 464 000		
	Activité : 064003020-Introduction des langues nationales dans le système éducatif formel	77 000 000		
TOTAL MEMP		46 149 239 000	216 186 617 026	21,35

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE				
Programme : 058-Pilotage et soutien aux services du Ministère		2 856 308 230	95 194 673 929	3,00
	Activité : 058001007-Encadrement pédagogique des enseignants, des établissements et des centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle	489 240 000		
	Activité : 058001025-Formation des cadres des corps d'encadrement et de contrôle du MESTFP	560 000 000		
	Activité : 058001033-Développement des programmes d'études et de formation et renforcement des capacités des formateurs au MESTFP	140 000 000		
	Activité : 058002026-Gestion environnementale et genre	28 000 000		
	Activité : 058003012-Primes et indemnités du personnel	1 596 268 830		
	Activité : 058003013-Programme Sectoriel de Lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose, le Paludisme, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies en milieu de travail PSL-TP/MESTFP	25 000 000		
	Activité : 058005006-Promotion de l'alphabétisation et des langues nationales dans les départements	17 799 400		
Programme : 059-Enseignement secondaire général		34 992 256 065	38 784 708 013	90,22
	Activité : 059001025-Prestation des aspirants	18 869 256 065		
	Activité : 059002005-Construction des infrastructures scolaires sur le projet SENS	5 500 000 000		
	Activité : 059002035-Mise en œuvre du PCREI/ ESG et EX PCREIA	2 000 000 000		
	Activité : 059002036-Construire des infrastructures scolaires sur les fonds FADEC	85 000 000		
	Activité : 059002038-Mise en œuvre de la mesure d'exonération des élèves filles de l'ESG des frais de scolarité	7 338 047 000		
	Activité : 059003008-Formation des enseignants à l'école normale	1 200 000 000		
Programme : 060-Enseignement technique et formation professionnelle		51 270 134 697	56 305 734 321	91,06
	Activité : 060002029-APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE L'EFTP (ADET)	9 438 270 486		
	Activité : 060002036-INCITATION A L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS	1 169 816 000		

	Activité : 060002038-MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE DEFI-PRO	4 303 974 359		
	Activité : 060002039-PROJET DE CONSTRUCTION DE VINGT ET UN LYCEES TECHNIQUES AGRICOLES ET RECONSTRUCTION DE NEUF ANCIENS	8 200 000 000		
	Activité : 060002045-PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTREPREURIAT POUR L'EMPLOI AU BENIN	27 308 973 852		
	Activité : 060003001-MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE L'ECOLE DES METIERS DU NUMERIQUE (EMN)	145 000 000		
	Activité : 060003004-CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES APPRENTISSAGES A L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS	160 000 000		
	Activité : 060003013-Appui à la mise en œuvre des mesures urgentes de valorisation des matières scientifiques (VMS)	544 100 000		
Programme : 061- Alphabétisation et promotion des langues nationales		356 614 000	550 380 410	64,79
	Activité : 061001024-Mise en œuvre de la campagne d'alphabétisation et éducation des adultes	171 074 000		
	Activité : 061002016-Mise en œuvre des activités du Fonds d'aide à l'alphabétisation et à l'éducation en langues nationales	185 540 000		
TOTAL MESTFP		89 475 359 992	190 835 496 673	46,89

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
Programme : 054-Pilotage et soutien aux services du MESRS		56 956 000	6 267 700 540	0,96
	Activité : 054001008-PROGRAMME SIDA	19 000 000		
	Activité : 054004004-Relations avec les usagers	17 956 000		
	Activité : 054005002-Cellule genre et environnement	20 000 000		
Programme : 055-Enseignement Supérieur		25 080 744 986	69 124 060 626	36,28
	Activité : 055001002-Renforcement des capacités des enseignants	426 373 612		
	Activité : 055002013-SEME CITY	8 239 900 374		
	Activité : 055003004-Projet de construction et d'équipement des nouveaux centres universitaires	1 514 222 000		
	Activité : 055003005-Programme spécial de couverture des besoins en infrastructures et équipements des UNB	2 000 000 000		
	Activité : 055003006-PROJET D'APPUI A L'UNA ET A L'UNSTIM	12 900 249 000		
Programme : 056-Recherche scientifique et innovation		675 000 000	1 146 531 894	58,87
	Activité : 056001002-Projets de recherche	675 000 000		
Programme : 057-Vie de l'étudiant		17 150 000 000	17 481 715 083	98,10
	Activité : 057001002-Bourses d'enseignement universitaire	13 750 000 000		
	Activité : 057001005-Projet de renforcement des infrastructures sociales	250 000 000		
	Activité : 057001006-Vie de l'étudiant COUS-Abomey-Calavi	2 075 000 000		
	Activité : 057001007-Vie de l'étudiant COUS-Parakou	910 000 000		
	Activité : 057002001-Promotion des activités culturelles et sportives	165 000 000		
TOTAL MESRS		43 069 644 374	93 713 951 531	45,96
TOTAL EDUCATION		178 548 443 366	500 736 065 230	35,66



Dans le domaine des sports et de la jeunesse

Pour la réalisation de plusieurs actions/projets de nature social dans le domaine des sports et de la jeunesse dont

- I le développement des infrastructures sportives,
- II la formation sportive,
- III le renforcement du dispositif en faveur de la pratique des sports pour tous et d'élite,
- IV la promotion de l'éducation civique et de la vie associative et
- V la promotion des loisirs;

un montant total de 32 000 761 342 FCFA est inscrit au titre du budget de l'Etat, gestion 2025.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétés se présentent comme suit :



Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
SPORTS				
Programme : 099-Pilotage et soutien aux services du Msport		304 000 000	2 237 003 396	13,59
	Activité : 099003003-Appui aux communes et aux initiatives	304 000 000		
Programme : 091-Sport		31 016 054 342	31 840 890 820	97,41
	Activité : 091001001-Développement de la pratique sportive à la base	12 521 321 502		
	Activité : 091002001-Promotion et de développement des activités sportives	10 902 087 840		
	Activité : 091002002-Sport scolaire et universitaire	1 425 055 000		
	Activité : 091003001-Sport pour tous	520 310 000		
	Activité : 091003002-sport d'élite	2 647 280 000		
	Activité : 117001001-appui aux fédérations et clubs sportifs	3 000 000 000		
Programme : 092-Jeunesse et loisirs		680 707 000	737 399 160	92,31
	Activité : 092001001-Appui aux associations, mouvement et institutions de Jeunesse	44 400 000		
	Activité : 092001002-Organisation des activités de promotion de la jeunesse	136 307 000		
	Activité : 092002003-Mise en place d'une unité de production de contenus des	500 000 000		
TOTAL SPORTS		32 000 761 342	34 815 293 376	91,92





Dans le domaine des droits des travailleurs

Le Gouvernement, pour l'amélioration des conditions de travail, l'assurance sécurité sociale des agents de l'Etat et la modernisation de l'administration publique, intensifie ses interventions et accroît les moyens financiers pour la réalisation d'importants investissements. Pour le budget 2025, un montant total de



101 082 937 500
FCFA

est alloué aux dites actions publiques.

De façon concrète, il s'agit, entre autres, de :

- ✓ la promotion des normes du travail ;
- ✓ la promotion du dialogue social et des conditions de travail décent ;
- ✓ le renforcement du système de santé au travail et de sécurité sociale ;
- ✓ la gestion proactive de la carrière des agents de l'Etat ;
- ✓ la promotion des agents modèles de l'administration publique ;
- ✓ la promotion des valeurs (morales et éthiques) et de la bonne gouvernance dans l'administration publique.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
DROITS DES TRAVAILLEURS				
Programme : 042-Pilotage et soutien aux services du MTFP		132 000 000	5 396 899 535	2,45
	Activité : 042001023-Renforcement de la prévention de la corruption en République du Bénin	26 000 000		
	Activité : 042002005-Genre et environnement	24 000 000		
	Activité : 042004005-Amélioration de la qualité de service aux usagers	83 000 000		
Programme : 043-Promotion du Travail et de la Sécurité Sociale		292 269 000	786 104 325	37,18
	Activité : 043001018-Renforcement des contrôles sur le travail des enfants	79 500 000		
	Activité : 043001023-Promotion des normes internationales du travail	14 900 000		
	Activité : 043002003-Renforcement des relations professionnelles dans les entreprises	23 900 000		
	Activité : 043002011-Promotion du Dialogue Social	79 769 000		

	Activité : 043003001-Promotion de la sécurité et de la santé au travail	78 200 000		
	Activité : 043003002-Promotion de la sécurité sociale	16 000 000		
Programme : 044-Modernisation de l'administration publique		458 668 500	1 812 438 146	25,31
	Activité : 044001003-Suivi et contrôle de la gestion de la carrière	33 000 000		
	Activité : 044001004-Gestion des dossiers individuels et de la retraite des agents de l'État	20 000 000		
	Activité : 044001005-Gestion des affaires disciplinaires et du contentieux	27 000 000		
	Activité : 044001010-Amélioration de la gestion des carrières et consolidation de la remise automatique des livrets de pension y compris aux travailleurs du secteur privé	50 000 000		
	Activité : 044002004-Promotion des agents modèles de l'administration publique	8 638 500		
	Activité : 044002005-Amélioration des performances de la Main-d'œuvre et de l'Apprentissage	18 530 000		
	Activité : 044002006-Formation continue des agents de l'Etat (AE)	42 500 000		
	Activité : 044002012-Mise en place de mesures visant à préparer les cadres à assumer de hautes fonctions dans l'Administration à l'échelle nationale et internationale	50 000 000		
	Activité : 044003006-Mise en œuvre du Projet d'Appui à la Réforme et à la Modernisation de l'Administration Publique	27 000 000		
	Activité : 044003009-Promotion des valeurs morales et éthiques dans l'administration publique	10 000 000		
	Activité : 044003010-Appui à la restructuration et à la modernisation de la Fonction publique	73 000 000		
	Activité : 044003011-Réorganisation de l'Administration publique et amélioration des rémunérations des travailleurs des secteurs public et privé	54 000 000		
	Activité : 044003013-Poursuite de la dématérialisation des services publics	45 000 000		
Programme : 031-Assurance retraite des agents de l'Etat		100 200 000 000	101 200 000 000	99,01
	Action : 031002-Pensions de retraite et d'invalidité	97 100 000 000		
	Activité : 031003001-Couverture des soins des évacués sanitaires	500 000 000		
	Activité : 031003002-Couverture des frais de soins et d'hospitalisation des pensionnés	2 000 000 000		
	Activité : 011002003-Capital - décès et avances sur pension	600 000 000		
TOTAL DROITS DES TRAVAILLEURS		101 082 937 500	109 195 442 006	92,57



Dans le domaine du numérique et de la digitalisation

Le secteur du numérique constitue une priorité de l'Etat qui reçoit d'une attention particulière depuis 2016 dans le cadre de son Programme du Gouvernement. Pour l'année 2025, plusieurs actions pour le compte du social sont prévues et pour lesquelles des moyens importants sont déployés pour un montant total de



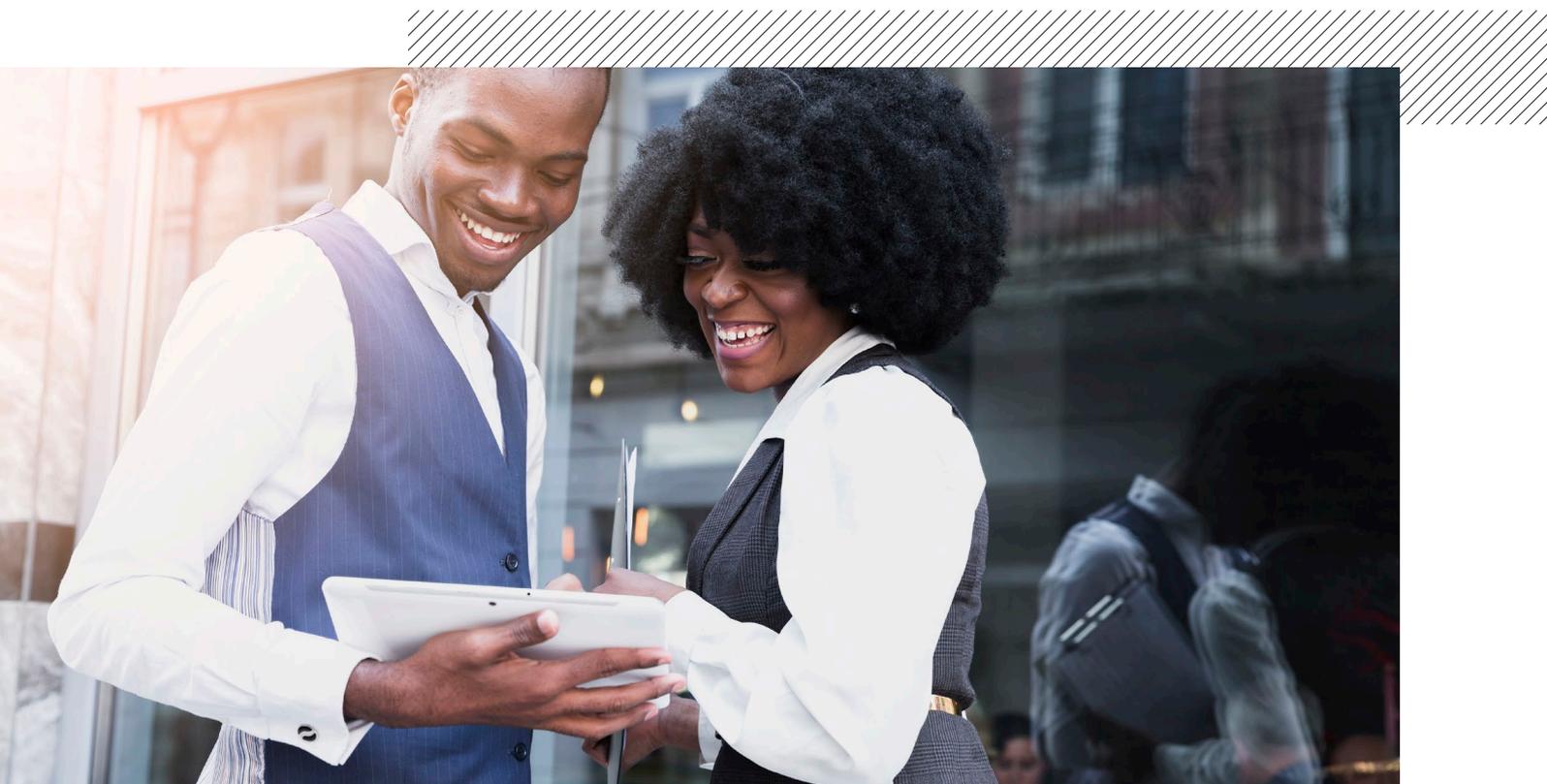
25 406 052 542

FCFA

Les actions/projets à réaliser grâce à cette allocation en faveur du social sont :

- l'accès des citoyens aux médias et à l'information de qualité ;
- la modernisation des médias de services publics ;
- le développement des infrastructures et usages numériques (dont le Projet de déploiement de l'Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national et le projet SMART-GOUV) ;
- la transformation numérique des collectivités locales.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :



Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
NUMERIQUE ET DIGITALISATION				
Programme : 100-Pilotage et soutien aux services du MND		19 015 000	2 401 716 795	0,79
	Activité : 100002008-Gestion environnementale et genre	16 025 000		
	Activité : 100001009-Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS)	2 990 000		
Programme : 109-Médias		9 639 824 310	10 203 390 887	88,60
	Activité : 109001001-Projet Accès des Citoyens aux Médias et à l'information de qualité	325 000 000		
	Activité : 109001007-Subvention à la chaîne A+ BENIN	1 443 105 000		
	Activité : 109001009-Mise en œuvre des actions de promotion des médias	6 500 000		
	Action : 109003-Modernisation des médias de services publics	4 902 349 780		
	Activité : 109001002-Projet Télévision Numérique Terrestre	2 362 869 530		
Programme : 111-Numérique		16 347 213 232	16 428 858 510	99,50
	Activité : 111001005-Projet Déploiement de l'Internet Haut et très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national (phase 1)	3 262 000 000		
	Activité : 111001006-Projet Déploiement de l'Internet Haut et très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national Phase 2	8 173 000 000		
	Activité : 111001007-Projet Développement des Usages et de la Confiance Numérique (volet usages)	822 224 337		
	Activité : 111001008-Promotion du numérique	35 000 000		
	Activité : 111002001-SMART-GOUV (Phase 2)	1 500 000 000		
	Activité : 111002004-Projet de Développement des Usages et de la Confiance Numérique (Volet Confiance Numérique)	520 988 895		
	Activité : 111002005-Promotion de la digitalisation	34 000 000		
	Activité : 111003003-Projet Transformation Numérique des Collectivités Locales	2 000 000 000		
TOTAL NUMERIQUE ET DIGITALISATION		25 406 052 542	29 033 966 192	87,50



Dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Le secteur de l'agriculture, à l'instar des autres, est identifié par le Plan National de Développement (PND) 2018-2025 et traduit PAG 2021-2026 comme moteur de l'accélération de la croissance économique, de la promotion de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté.

A ce titre, l'agriculture bénéficie de l'attention de l'Etat dans sa quête de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'améliorer la rentabilité des activités agricoles.

En matière budgétaire, en additionnel aux efforts structurels en cours depuis bientôt une dizaine d'années, les crédits prévus pour 2015 s'élève à un montant de



Du point de vue opérationnel, les ressources sont orientées vers :

- l'appui à la production végétale et au renforcement de la résilience des exploitations agricoles ;
- les aménagements hydro-agricoles et la mise en place des infrastructures de désenclavement ;
- le renforcement du financement agricole et mécanismes assurantiels ;
- l'appui aux aménagements pastoraux (aires de pâturage, parcelles fourragères, couloirs de transhumance, poste de contrôle, etc.) ;
- le développement des infrastructures pour la valorisation des produits d'élevage et l'accès au marché ;
- le renforcement du dispositif de transformation, le stockage et la conservation des produits agricoles ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE				
Programme : 035-Pilotage et soutien aux services du MAEP		90 870 002	11 229 516 856	0,81
	Activité : 035002005-Prise en compte du genre et amélioration de l'accès des femmes aux ressources	22 720 002		
	Activité : 035002006-Prise en compte de l'environnement (climat et GDT/ACC/AE) dans les activités du Ministère	50 000 000		
	Activité : 035002007-Renforcement des capacités d'action des femmes rurales	18 150 000		
Programme : 036-Agriculture		89 613 998 085	133 259 833 480	67,25
	Activité : 036001001-Appui à l'accessibilité aux intrants de qualité et adaptés aux zones agroécologiques pour les filières végétales prioritaires	171 504 146		
	Activité : 036001004-Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Terres et de l'Agriculture Intelligente face au Changement climatique	1 960 216		
	Activité : 036001012-Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR)	3 748 905 590		
	Activité : 036001014-Mise en œuvre des Programmes Nationaux de Développement des Filières à Hautes Valeurs Ajoutées (Ananas, Anacarde, Produits Maraîchers) PNDF-HVA	2 000 000 000		
	Activité : 036001015-Mise en œuvre des Programmes Nationaux de Développement des Filières Conventionnelles (Riz, Maïs, Manioc) PNDFC	1 500 000 000		
	Activité : 036001016-Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA)	1 237 469 443		
	Activité : 036001019-Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM)	6 940 101 316		
	Activité : 036001023-Programme National de Développement des Plantations et des grandes Cultures (PND GC)	2 500 000 000		
	Activité : 036001024-Projet d'Appui au développement des Investissements Agricoles Productifs (PADIAP)	6 452 652 350		
	Activité : 036001025-Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Résilience des Acteurs du Secteur Agricole - PUR-ZEDAGA	3 370 000 000		
	Activité : 036002001-Appui à la réalisation des infrastructures de mobilisation des eaux de surface et d'aménagement des bas-fonds	5 047 844		
	Activité : 036002002-Appui à la réalisation de grands périmètres irrigués dans les vallées et les bassins hydrographiques du Niger et du Mono	7 866 834		
	Activité : 036002004-Appui à la réalisation des infrastructures de désenclavement	3 112 864		
	Activité : 036002011-Mise en œuvre du programme de développement de l'irrigation	1 223 851 687		

	Activité : 036002015-Projet de Développement Intégré des chaînes de Valeur Agricole au Bénin (PDI CVA)	3 023 999 920		
	Activité : 036002017-Programme National de Développement de la Filière Arboriculture Fruitière	900 000 000		
	Activité : 036002018-Programme National de Développement de la Filière Karité	700 000 000		
	Activité : 036002019-Projet de Développement des Infrastructures Agricoles et de Désenclavement dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé - PDIAD BMVO	3 655 717 399		
	Activité : 036002020-Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Basse Vallée du Fleuve Mono - PAHAC BV	1 500 000 000		
	Activité : 036003010-Fonds d'Appui au Développement des Communes, volet Agriculture (FADEC-Investissement)	1 800 000 000		
	Activité : 036003012-Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)	1 179 354 780		
	Activité : 036003020-PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES PROTEINIQUE (PADEFIP)	551 561 227		
	Activité : 036003021-Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)	10 500 000 000		
	Activité : 036003022-Projet Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)	3 629 326 034		
	Activité : 036003024-Projet de Développement des Services Agricoles (PDSA)	1 705 667 218		
	Activité : 036003025-Programme National de Développement de la Filière Soja	600 000 000		
	Activité : 036004006-Projet de Promotion de Financement Agricole (ProFiNA)	1 279 174 648		
	Activité : 036004008-Renforcement du Financement agricole et des mécanismes assurantiels	7 708 674 648		
	Activité : 011001014-Exonération fiscale (Exonérations sur produits de première nécessité)	21 718 049 922		
Programme : 037-Elevage		13 913 546 071	14 992 908 937	92,80
	Activité : 037001001-Appui à la production, à la disponibilité, à l'utilisation et au stockage des semences animales	13 180 265		
	Activité : 037001002-Appui à la production et à la distribution des intrants animaux et produits vétérinaire	5 604 904		
	Activité : 037001008-Programme National de Développement des filières Viande, Lait et Œuf de table (PNDF VLO)	3 300 000 000		
	Activité : 037002001-Appui à l'aménagement des aires de pâturage (parcours naturels)	2 214 082		
	Activité : 037002006-Projet de Sédentarisation des Troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR)	4 929 417 512		

	Activité : 037003014-Projet d'Appui au Développement des Filières Lait et Viande et à la Promotion des Entreprises d'Elevage (PRODEFILAV-PEL)	5 663 129 308		
Programme : 038-Pêche et aquaculture		6 826 016 052	7 854 090 414	86,91
	Activité : 038001001-Appui à l'accessibilité des semences et intrants halieutiques de qualité	7 924 508		
	Activité : 038001008-Programme National de Développement des Filières Aquaculture (PNDF-Aquaculture)	3 210 000 000		
	Activité : 038001011-Projet de promotion de l'aquaculture durable et de compétitivité des chaînes de valeur de la pêche (PROMAC)	3 586 868 036		
	Activité : 038001012-Appui à la production et à la distribution des autres intrants halieutiques	7 754 508		
	Activité : 038003001-Appui à la mise en place des complexes de transformation des produits halieutiques	5 634 492		
	Activité : 038003007-Renforcement des infrastructures de facilitation de la pêche maritime artisanale	7 834 508		
TOTAL AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE		110 444 430 210	167 336 349 687	66,00





Dans les domaines du tourisme, de la culture et des arts

Les secteurs du tourisme, de la culture et des arts, comme les autres, sont identifiés par le Plan National de Développement (PND) 2018-2025 et traduits PAG 2021-2026 comme moteur de l'accélération de la croissance économique (en particulier).

A cet effet, des moyens sont mobilisés chaque année dans le budget de l'Etat pour l'opérationnalisation des actions et projets planifiés pour lesdits secteurs.

En effet, en termes de réalisation au plan social, les ressources sont orientées vers :

- l'aménagement de stations balnéaires ;
- l'aménagement des Sites Touristiques et de leurs Voies d'Accès ;
- la modernisation des bibliothèques et centres de lecture publics ;
- la promotion des talents et le renforcement des capacités dans le secteur de la culture (Classes culturelles) ;
- la protection et la promotion des œuvres artistiques et littéraires ; etc

En matière budgétaire, en additionnel aux efforts structurels en cours depuis bientôt une dizaine d'années, les crédits prévus pour 2025 s'élève à un montant de

60 370 965 991

FCFA

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :



Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
TOURISME, CULTURE ET ARTS				
Programme : 096-Pilotage et soutien aux services du MTCA		270 000 000	3 009 343 585	8,97
	Activité : 096003003-Appui aux Communes et aux initiatives touristiques et culturelles	270 000 000		
Programme : 093-Tourisme		56 949 965 991	57 310 937 548	99,37
	Activité : 093001004-Aménagement de stations balnéaires	56 449 965 991		
	Activité : 093001005-Aménagement des Sites Touristiques et de leurs Voies d'Accès	500 000 000		
Programme : 094-Culture et Arts		3 151 000 000	4 811 619 098	65,49
	Activité : 094001002-Modernisation des bibliothèques et centres de lecture publics	150 000 000		
	Activité : 094002003-Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture (Classes culturelles)	1 350 000 000		
	Activité : 094003005-Protection et promotion des œuvres artistiques et littéraires	1 651 000 000		
TOTAL TOURISME, CULTURE ET ARTS		60 370 965 991	65 131 900 231	92,69



Dans le secteur de la justice



21 934 824 310

FCFA

Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de pour la mise en œuvre des projets suivants :

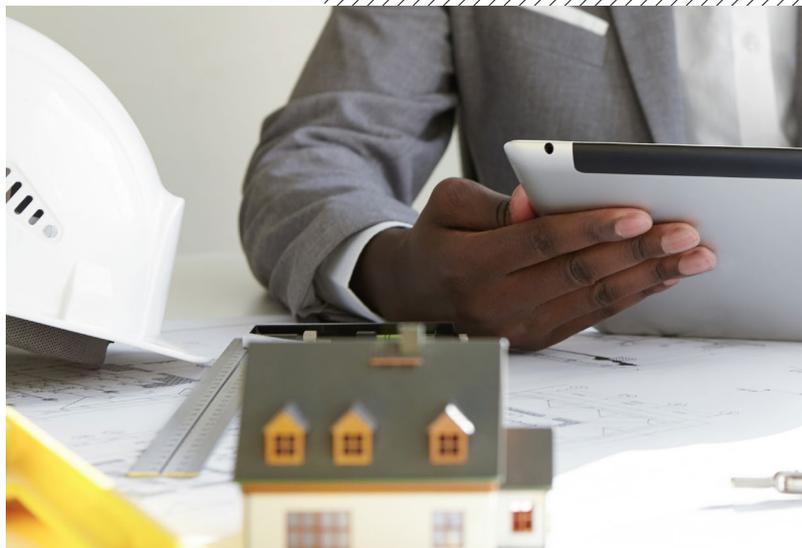
- Renforcement de l'offre de Services judiciaires ;
- Amélioration du dispositif d'accès à l'information juridique ;
- Promotion et protection des Droits de l'Homme ;
- Renforcement du système spécialisé de justice pour mineurs ;
- Acquisition d'équipements spécifiques de secours et d'incendie ;
- Amélioration des conditions de détention, de réinsertion sociale et socio professionnelle des détenus ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
JUSTICE ET LEGISLATION				
Programme : 020 - Services judiciaires		9 520 000 000	23 222 505 568	40,99
	Activité : 020002002-Construction et équipement des juridictions, établissements pénitentiaires, CSEA et autres infrastructures judiciaires dans les juridictions	7 520 000 000		
	Activité : 020002007-Amélioration de l'accès aux services judiciaires	2 000 000 000		
Programme: 021- Droits Humains		5 814 824 310	6 187 181 147	93,98
	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan	100 769 005		
	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Parakou	50 358 663		
	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de d'Aplahoué	41 696 642		
	Activité : 021003004-Protection et prise en charge des enfants en conflits avec la loi ou en danger moral	32 000 000		
	Activité : 011002004-Couvertures des indemnités de dédommagement	590 000 000		
	Activité : 011001004-Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 5	5 000 000 000		
Programme : 095-Système pénitentiaire		6 600 000 000	8 000 000 000	82,50
	Activité : 095002001-Hygiène, santé et alimentation des détenus	5 600 000 000		
	Activité : 095002002-Modernisation du système Pénitentiaire	1 000 000 000		
TOTAL JUSTICE		21 934 824 310	37 409 686 715	58,63



Au niveau de la sécurité publique et de la protection des biens



Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de en 2025 pour la mise en œuvre des actions/projets suivants :

11 295 255 000
FCFA

- ❖ Prévention de l'extrémisme violent ;
- ❖ Protection et prise en charge du personnel de la Police républicaine ;
- ❖ Amélioration des conditions de travail de la Police républicaine ;
- ❖ Construction et équipements des infrastructures de secours ;
- ❖ Acquisition d'équipements spécifiques de secours et d'incendie ;
- ❖ Gestion intégrée des espaces frontaliers ;
- ❖ Construction et équipements des infrastructures de secours ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
SECURITE ET PROTECTIONS DES PERSONNES ET DE LEURS BIENS				
Programme : 080-Pilotage et soutien aux services du MISP		612 000 000	4 519 646 208	13,54
	Activité : 080001041-Prévention de l'extrémisme violent	51 000 000		
	Activité : 080002051-Promotion du genre et gestion de l'environnement	20 000 000		
	Activité : 080002052-Développement du programme MST Tuberculose, Hépatites	10 000 000		
	Activité : 080003042-Gestion des affaires disciplinaires et contentieux et dialogue social	31 000 000		
	Activité : 080004032-Développement de la vidéo-protection	500 000 000		
Programme : 081 -Sécurité publique		5 692 770 000	60 059 324 853	9,48
	Activité : 081001031-Amélioration des conditions de travail de la Police républicaine	246 330 000		
	Activité : 081001032-Appui à l'opérationnalisation de la Police républicaine	3 500 000 000		
	Activité : 081001033-Construction des infrastructures de la Police républicaine	600 000 000		
	Activité : 081002025-Organisation d'opérations de sécurité	1 204 440 000		
	Activité : 081002026-Protection et prise en charge du personnel de la Police républicaine	102 000 000		
	Activité : 081002027-Opérationnalisation de l'Office Central de Protection des Mineurs	40 000 000		
Programme : 082- Protection civile		2 910 385 000	8 874 158 783	32,80
	Activité : 082001024-Renforcement des capacités opérationnelles des structures de réduction des risques de catastrophe et de protection civile	710 385 000		
	Activité : 082002028-Construction et équipements des infrastructures de secours	2 200 000 000		
Programme : 083 - Affaires intérieures		80 100 000	368 992 936	21,71
	Activité : 083001020-Appui à la déclaration et à l'enregistrement des faits d'état civil	28 500 000		
	Activité : 083002034-Contrôle de la légalité des structures associatives, des débits de boisson, des lieux de réjouissance et des pompes funèbres	39 600 000		
	Activité : 083003017-Renforcement des capacités du personnel et des acteurs des partis politiques	12 000 000		
Programme : 084- Gestion intégrée des espaces frontaliers		2 000 000 000	2 020 000 000	99,01
	Activité : 084004001-Gestion intégrée des espaces frontaliers	2 000 000 000		
TOTAL SECURITE ET PROTECTIONS DES PERSONNES ET DE LEURS BIENS		11 295 255 000	75 842 122 780	14,89



Au niveau du ministère en charge de la défense nationale

Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de en 2025 pour la mise en œuvre des actions/projets suivants :


17 842 483 000
 FCFA

- Recrutement, formation et emploi des personnels des Forces armées béninoises ;
- Sécurisation du territoire national ;
- Organisation des soins de santé ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL				
Programme : 049-Protection du territoire national		17 842 483 000	94 047 989 565	18,97
	Activité : 049001001-Appui à la formation des enfants de troupe	995 265 500		
	Activité : 049001003-Participation aux compétitions sportives	14 000 000		
	Activité : 049001007-Recrutement du personnel	2 960 609 300		
	Activité : 049001008-Programme spécial de mobilisation	13 449 024 100		
	Activité : 049002010-Lutte contre le terrorisme et maintien d'ordre	7 700 000		
	Activité : 049006001-Appuis aux structures sanitaires	231 383 600		
	Activité : 049006002-fourniture de soins de santé	184 500 500		
TOTAL PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL		17 842 483 000	94 047 989 565	18,97





Au niveau de la présidence de la République

Aux fins de permettre à chaque citoyen de disposer de ses pièces identitaires, de garantir la qualité et l'amélioration durable du système éducation, de renforcer les moyens d'actions pour la lutte contre la malnutrition des enfants et d'assurer la cohésion sociale, la Présidence de la République a prévu dans son budget de 2025 un montant total de 21 811 595 524 FCFA.



Par activité, les coûts budgétisés sont consignés dans le tableau ci-après :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme: 010-Dotations Présidence de la République		21 811 595 524	51 481 394 487	42,37
	AGENCE NATIONALE POUR L'IDENTIFICATION DES PERSONNES (Subventions)	5 000 000 000		
	INSTITUT NATIONAL DE LA FEMME	760 689 000		
	CONSEIL NATIONAL DE L'EDUCATION (Subventions)	1 403 874 808		
	Activité : 010002020-Projet de Nutrition pour le Développement de la Petite Enfance	900 000 000		
	Activité : 010002021-Projet de cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)	13 747 031 716		
TOTAL Présidence de la République		21 811 595 524	51 481 394 487	42,37





POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES
FINANCES PUBLIQUES

Contact

(+229) **21 - 30 - 09 - 07**

Site web

www.budgetbenin.bj